



## **Plan de mobilisation des acteurs**

### **Projet EcoDrôme 2023-2025**

*En faveur des économies d'eau dans la vallée de la Drôme*

Validé lors de la CLE du 13 décembre 2022

## Table des matières

Table des matières .....	2
Glossaire .....	3
Synthèse du plan de mobilisation des acteurs .....	4
Plan de mobilisation des acteurs.....	6
1. Contexte .....	6
2. Orientations .....	7
Objectifs.....	7
Ambitions .....	7
3. Elaboration du programme EcoDrôme.....	8
Bibliographie interne (annexe 1) .....	8
Ateliers d'écoute (annexe 2) .....	8
Commission thématique n°4 « Partage de la ressource » (annexe 3).....	9
Retour d'expérience des territoires voisins (annexe 4).....	9
Autres programmes d'action du territoire (annexe 5) .....	9
Sondage réalisé auprès du grand public (annexe 6) .....	10
4. Choix des acteurs et des messages .....	11
Les acteurs du programme.....	11
Les messages à délivrer .....	12
5. Les niveaux d'action, modalités financières et temporelles .....	14
Niveau d'action du programme .....	14
Synthèse financière.....	15
Echéancier envisagé.....	17
Fiches actions .....	18
Action 1 : Accompagnement à la gestion post compteur des collectivités .....	18
Action 2 : Accompagnement du grand public.....	20
Action 3 : Ateliers des professionnels .....	22
Action 4 : Malle Gaspido : sensibilisation du jeune public .....	23
Action 5 : Supports de communication .....	24
Action 6 : Outils multimédias de sensibilisation.....	25
Annexes .....	26
Annexe 1 : Liste d'actions favorisant les économies d'eau extraite de différents programmes d'action du SMRD .....	26
Annexe 2 : Ateliers d'écoute.....	29
Annexe 3 : Commission thématique 4 .....	35
Annexe 4 : Retour d'expérience des territoires voisins.....	39
Annexe 5 : Autres programmes d'action du territoire .....	45
Annexe 6 : Résultat au sondage « L'eau dans la vallée de la Drôme » .....	46
Annexe 7 : Répartition du temps par acteur et par action .....	51
Annexe 8 : Bilan du PGRE .....	52
Annexe 9 : Délibération du comité syndical du 24 novembre 2021 .....	53

## Glossaire

A.E : Ateliers d'Ecoute  
AEP : Adduction en Eau Potable  
AERMC : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse  
ANC : Assainissement Non Collectif  
ARRAA : Association Rivière Rhône Alpes Auvergne  
CCCPS : Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans - Cœur de Drôme  
CCD : Communauté de Communes du Diois  
CCVD : Communauté de Communes du Val de Drôme  
CISALB Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget  
CLE : Commission Locale de l'Eau  
CT4 : Commission Thématique 4  
DDT : Direction Départementale des Territoires  
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin  
ETP : Equivalent Temps Plein  
ETS : Entreprises  
FDAAPPMA26 : Fédération de la Drôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature  
INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement  
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
JDD : Journal Du Diois  
MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture  
OT : Office de Tourisme  
OUGC : Organisme Unique de Gestion Collective  
PGEF : Plan de Gestion de l'Espace Fonctionnel  
PGRE : Plan de Gestion de la Ressource en Eau  
PGRS : Plan de gestion des Ressources Stratégiques  
PME : Petite ou Moyenne Entreprise  
PNR : Parc Naturel Régional  
PPI : Plan pluriannuel d'investissement  
REx : Retour d'Expérience des territoires voisins  
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau  
SBDPV : SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence  
SCAL : Schéma de Cohérence des Activités de Loisir  
SCOT : Schéma de COhérence Territoriale  
SEFEN : Service de l'Eau Forêts Espaces Naturels  
SMAGGA : Syndicat de Mise en Valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon  
SMETA : Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien  
SMPAS : Syndicat intercommunal des eaux Mirabel-Piégras-Aouste-Saillans  
SMRD : Syndicat Mixte de la Rivière Drôme  
SPARE : Strategic Planning for Alpine River Ecosystem  
ZH : Zone Humide

## Synthèse du plan de mobilisation des acteurs

### Objectifs

Ce plan de mobilisation des acteurs a pour objectif de **générer des économies d'eau, d'impulser une dynamique généralisée sur le territoire autour du sujet des économies d'eau** et de promouvoir des messages de **sobriété d'usage de l'eau** en s'appuyant sur les connaissances disponibles relatives au contexte, à la réglementation et aux moyens d'agir.

Il est structuré sous forme de programme d'action (appelé « **EcoDrôme** ») qui sera déployé entre 2023 et 2025.

### Méthodologie

Le choix des actions et des acteurs de ce plan de mobilisation des acteurs s'appuie sur 6 modules de travail : la bibliographie interne, les ateliers d'écoute, la commissions thématique 4, les autres actions du territoire, les retours d'expériences des territoires voisins et le sondage du grand public. Au total, **près de 200 personnes ont participé** à l'élaboration de ce plan de mobilisation au travers d'entretiens individuels, de réunions ou en répondant à un sondage.

### Les acteurs du programme

La figure A reprend le choix des cibles et l'importance qu'il leur est donnée dans le programme EcoDrôme 2023-2025.

### Les messages à délivrer

- Moyen d'action : écogestes, communication et aménagements
- Contexte : connaissance des ressources disponibles, des prélèvements et des impacts du changement climatique
- Réglementation : outils, échéances et contrôle

### Niveaux d'actions programmés

- **Mission d'accompagnement** : Prévue pour les deux acteurs prioritaires (collectivités et grand public), ces actions permettront directement d'économiser un volume d'eau tout en sensibilisant les cibles concernées.

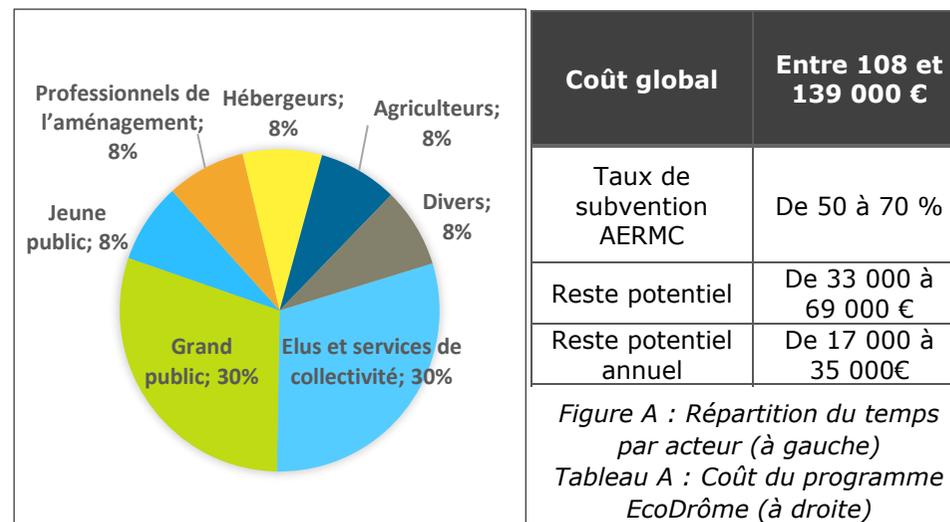
- **Les ateliers des professionnels** : Prévus pour les différentes cibles professionnelles suivantes : Hébergeurs, Service des collectivités, Professionnels des espaces verts, Professionnels de l'aménagement, Agriculteur. Ils permettront une sensibilisation renforcée de ces cibles relais afin qu'ils puissent transmettre à leur tour ces informations auprès de leurs interlocuteurs. Trois à quatre ateliers seront réalisés pour chaque cible professionnelle, un intervenant spécialisé pourra accompagner le SMRD.
- **Sensibilisation** : Pour l'ensemble des acteurs et se déclinant sous différentes formes : distribution de supports visuels, création d'outils multimédias de sensibilisation et animations auprès du jeune public.

### Synthèse financière

Une synthèse financière du programme EcoDrôme est faite dans le tableau A.

### Tableau de bord

Le tableau B (page suivante) présente une description, les cibles, le budget, le temps, les effets attendus et l'échéancier envisagé par action du programme EcoDrôme.





## Plan de mobilisation des acteurs

### 1. Contexte

La pluviométrie hivernale de la vallée a tendance à baisser ces dernières années ne permettant pas une recharge suffisante des nappes. Les niveaux des cours d'eau de la Drôme présentent une hydrologie de plus en plus contraignante pour la vie des milieux aquatiques pendant la période d'étiage. La fréquence et la précocité des assècs estivaux tendent à augmenter lors de la dernière décennie. Dans le même temps, les vagues de chaleurs sont plus précoces et plus fréquentes. Le recours à des arrêtés préfectoraux permettant la gestion de crise est devenu courant et va s'intensifier d'années en années.

L'épisode de sécheresse exceptionnelle de l'été 2022 a exacerbé la tension existante entre les besoins en eau des usages anthropiques du territoire (Eau Potable, agriculture et industrie) et les milieux naturels, montrant les limites des outils actuels de gestion de crise avec l'apparition de coupures de réseaux et des niveaux records de faiblesse des débits dans les cours d'eau.

Historiquement, l'étude de détermination des volumes prélevables (2012) a permis de définir des volumes maximum prélevables par grand usage et fixe un objectif de -15% des volumes prélevés, entre 2006 et 2009, pour l'ensemble des usages pour résorber le déficit quantitatif reconnu depuis les années 90. En 2014, un PGRE a été adopté en 2014 pour atteindre le bon état quantitatif en définissant un programme d'actions multi acteurs. Le dernier bilan du PGRE, réalisé en 2021, évalue une augmentation de l'usage de la ressource dans la vallée de la Drôme par tous les acteurs du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre avec des dépassements des volumes prélevables suivants : secteur Eau Potable +36%, secteur Industrie + 7%, secteur Agricole +15%.

Dans l'avenir, les prévisions météorologiques envisagent une augmentation des températures d'ici 2050 de +1,5° en moyenne dans la vallée<sup>1</sup>, des périodes de gel et des temps d'enneigement moins fréquents, des phénomènes pluvieux plus extrêmes et des périodes de sécheresse plus longues. Ces changements auront très probablement pour conséquence une diminution de la recharge des aquifères et une augmentation des besoins en eau anthropiques et naturels en période de sécheresse. Dans ce scénario, s'orienter vers les économies d'eau est la solution d'adaptation la plus évidente permettant de réduire le déficit quantitatif et la vulnérabilité du territoire face aux épisodes de sécheresse.

Depuis la création de la CLE, plusieurs outils de concertation et de gestion ont vu le jour (SAGE, PGRE, PGRS, PGEF, SPARE, SCAL...2), et plusieurs d'entre eux pointent un besoin d'actions en faveur de la préservation de la ressource. Globalement, un manque d'animation est constaté pour assurer le déploiement des actions programmées.

En complément, le bilan du PGRE de 2021 (annexe 8) a permis de constater collectivement un retard important des actions du PGRE, le non-respect des volumes prélevables et des DOE. En réponse, la CLE a décidé de déployer un plan d'actions plus engageant et multi-solutions priorisé sur la sobriété et les économies d'eau.

En parallèle, le SMRD a décidé, en comité syndical du 24 novembre 2021 (annexe 9), le renforcement des moyens humains par le recrutement d'un.e technicien.ne gestion quantitative et adaptation au changement climatique. Une des missions principales attendues pour ce poste est la réalisation du présent plan de mobilisation des acteurs en faveur des économies d'eau du territoire.

---

<sup>1</sup> [https://www.drome.gouv.fr/IMG/pdf/la\\_drome\\_face\\_au\\_changement\\_climatique.pdf](https://www.drome.gouv.fr/IMG/pdf/la_drome_face_au_changement_climatique.pdf)

## 2. Orientations

### Objectifs

Ce plan de mobilisation des acteurs a pour objectif de **générer des économies d'eau, d'impulser une dynamique généralisée sur le territoire autour du sujet des économies d'eau** et de promouvoir des messages de **sobriété d'usage de l'eau** en s'appuyant sur les connaissances disponibles relatives au contexte, à la réglementation et aux moyens d'agir.

Ce plan de mobilisation est structuré sous forme de programme d'action (appelé « **EcoDrôme** ») à déployer entre 2023 et 2025. Il décrit la méthodologie utilisée afin de définir les cibles et les actions. Il précise également les moyens humains et financiers nécessaires par action ainsi que la planification et les orientations futures envisagées. Dans les fiches actions, se trouve :

- Les objectifs, les effets attendus et les outils de suivi qui seront mis en place
- Les partenaires ciblés et les ressources disponibles
- La stratégie de communication associée et le lien avec les autres actions du programme EcoDrôme.

### Ambitions

Pour **impulser une dynamique généralisée sur le territoire** autour du sujet des économies d'eau, le programme n'exclut aucun acteur qui aurait été ciblé lors de la phase de diagnostic. Pour autant, en fonction de l'importance donnée à chacun des acteurs, trois niveaux d'ambition ont été mis en place (de la sensibilisation à l'accompagnement). Pour l'ensemble des acteurs, un programme de sensibilisation sera déployé largement. Pour les groupes professionnels qui ont un rôle de relai sur le territoire, une sensibilisation renforcée est envisagée. Et pour les cibles prioritaires que sont le grand public et les collectivités, un dispositif d'accompagnement vers le changement de pratiques est proposé.

Un des objectifs du programme EcoDrôme est de générer des économies d'eau directes (de l'ordre de 20 à 40 000 m<sup>3</sup> annuel) et quantifiables, ainsi que des économies d'eau moins mesurables notamment quand il s'agit de sensibilisation.

Aussi, le programme EcoDrôme souhaite mettre à profit les **initiatives exemplaires du territoire** portées par de nombreux acteurs engagés, en partageant les connaissances techniques déjà acquises sur notre territoire et en favorisant les échanges entre ces personnes ressources et les initiés. Il privilégiera les collaborations avec les EPCI partenaires pour la mise en place d'actions coordonnées.

Le programme EcoDrôme est un maillon entre la phase de constat des limites des ressources, issues des différents diagnostics, et une future phase plus ambitieuse de déploiement d'actions d'économies d'eau sur le territoire. Il souhaite créer un terreau fertile au sein des différentes cibles pour les prochains programmes d'action d'économies d'eau. C'est pour s'inscrire dans ce mouvement croissant que les volets « **sensibilisation** » et « **communication** » ont pris une place importante dans le plan de mobilisation.

Afin de **suivre l'avancée du programme** et d'élaborer un futur plan d'action, la commission thématique 1 « Efficacité du SAGE » qui porte le volet communication du SAGE et la commission thématique 4 « Partage de la ressource » seront réunies au moins tous les 6 mois.

Un bilan annuel sera établi et s'appuiera sur les indicateurs de suivi des différentes actions. Ce retour d'expérience permettra d'évaluer la portée des actions mises en place pour les faire évoluer vers un programme futur plus ambitieux qui pourra être inscrit dans le nouveau SAGE, dans la programmation pluriannuelle d'investissement du SMRD et dans les prochains outils de gestion quantitative.

### 3. Elaboration du programme EcoDrôme

Le plan de mobilisation s'appuie sur les dynamiques et expériences du territoire et des bassins versants voisins. Au total, près de 200 personnes interrogées et parfois rencontrées ont participé à son élaboration. Il est construit en s'appuyant sur 6 modules de travail (figure 1) qui ont permis d'aboutir à :

- un choix des acteurs à mobiliser de manière concertée
- un choix des actions.

Une synthèse par module est présentée ci-dessous.

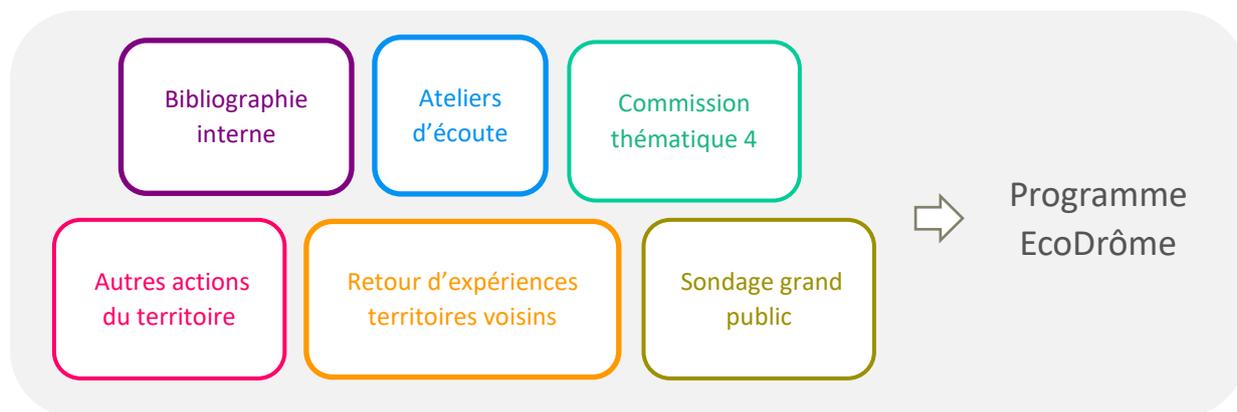


Figure 1 : Modules de construction du plan de mobilisation des acteurs

#### Bibliographie interne (annexe 1)

Afin de lister les actions en faveur des économies d'eau réalisables sur le territoire, les actions déjà inscrites dans les différents documents produits par le SMRD et d'autres acteurs ont été recensées : PGRE, plan de communication (réalisé par le cabinet 6tématik, 2010), les actions citoyennes répertoriées dans le projet SPARE, la fiche de poste « technicienne en gestion quantitative et adaptation aux changements climatiques » et l'étude sociologique de l'apprentissage de la rareté de l'eau (réalisé par l'INRAE, 2015).

Au total, 13 des 28 actions proposées dans les différents programmes d'action du SMRD seront reprises pour la création du projet EcoDrôme.

#### Ateliers d'écoute (annexe 2)

La rencontre d'une palette d'acteurs diversifiée, travaillant dans la vallée de la Drôme et ayant un lien particulier avec l'usage de la ressource en eau, a permis de connaître au travers de leur vision, la dynamique du territoire sur laquelle s'appuyer pour permettre de générer les économies d'eau ainsi que d'identifier ses leviers et ses freins. Au total, 18 acteurs ont été rencontrés.

D'après les réponses des ateliers, la quasi-totalité des répondants constatent une diminution de la quantité d'eau dans la rivière en été, une majorité font un lien entre l'eau qu'ils consomment et le niveau d'eau dans la rivière et se sentent directement touchés par le manque d'eau. Les participants considèrent agir davantage pour la préservation de la ressource que « le collectif » mais moins de la moitié des participants ont réellement mis en place des mesures pour économiser l'eau. Les actions qu'ils ont le plus mis en place sont le remplacement des bains par des douches ou l'installation de mitigeurs ou des récupérateurs d'eau de pluie.

Au total 26 des 66 actions et messages cités lors des ateliers d'écoutes seront repris pour la création du programme EcoDrôme.

## Commission thématique n°4 « Partage de la ressource » (annexe 3)

Les 18 participants présents à la Commission thématique 4 « Partage de la ressource » du 17 mai 2022 représentant les collèges usagers, collectivités et Etat de la CLE, ont été consultés pour évaluer, dans une réflexion commune, les efforts d'économie d'eau à réaliser, prioriser les cibles et identifier les messages qu'ils pensent utiles à transmettre au territoire.

L'ensemble des participants était en accord sur le fait que les efforts d'économie d'eau collectifs et personnels sont aujourd'hui insuffisants. De ce constat, les participants ont ciblé les **collectivités publiques, les citoyens et les agriculteurs** comme cibles prioritaires. Parmi lesquelles, les participants étaient d'accord pour dire que les communes et l'agriculture sont à accompagner vers l'action.

Les messages prioritaires à délivrer aux cibles « citoyen » et « commune » sont, soit des moyens de contextualisation de la problématique liée au manque d'eau, soit des moyens d'information réglementaire, ou soit des moyens d'action d'économie d'eau.

## Retour d'expérience des territoires voisins (annexe 4)

A l'échelle nationale, plusieurs territoires ont déjà entamé un travail de sensibilisation de différents acteurs sur la thématique des économies d'eau. Nous reprenons à titre d'exemple 6 retours d'expérience en annexe 4. Le choix des territoires exemplaires s'est appuyé sur les connaissances de techniciens du SMRD et sur le retour d'informations de l'AERMC et des territoires voisins questionnés.

Selon les retours d'expérience des territoires voisins, les **collectivités** sont une cible centrale pour les premières actions liées aux économies d'eau pour leur rôle exemplaire auprès des autres acteurs et pour leur rôle de proximité directe avec les acteurs qui seront ciblés par la suite. Il est important de s'appuyer sur des actions pilotes pendant les premiers programmes d'action et d'en partager le retour d'expérience aux élus.

Les retours d'expérience montrent que le déploiement des actions par les collectivités dépend de la structuration du territoire. Plus le portage de la compétence « eau potable » est homogène et structuré, plus les outils de télérelève sont déployés, plus il est facile de mettre en place des actions à grande échelle.

Il faut aussi retenir que le suivi des actions de sensibilisation ou d'accompagnement n'a souvent pas été réalisé dans les autres territoires par le passé ; ils constatent avoir des difficultés à tirer des conclusions des actions qu'ils ont pu mettre en place. Il est donc important qu'une évaluation des actions soit réalisée par action.

Les territoires voisins consacrent aux actions d'économies d'eau souvent qu'un ½ équivalent temps plein pour les premières missions. Dans ce contexte, on constate des programmes d'action à ambition plus faible et à pas de temps plus long que le programme EcoDrôme.

La valorisation des expériences exemplaires d'un territoire semble également être un élément à fort potentiel.

## Autres programmes d'action du territoire (annexe 5)

La recherche la plus exhaustive possible des actions engagées en faveur des économies d'eau sur le bassin versant de la Drôme (hors programmes d'action SMRD/CLE) a permis de compléter la bibliographie interne.

Les projets en cours de réalisation auprès des collectivités concernent la gestion avant compteur : amélioration des réseaux et du comptage. L'acteur agricole est ciblé par des projets visant l'optimisation des systèmes agricoles, le développement de pratiques agricoles économes en eau et le partage d'expériences.

## Sondage réalisé auprès du grand public (annexe 6)

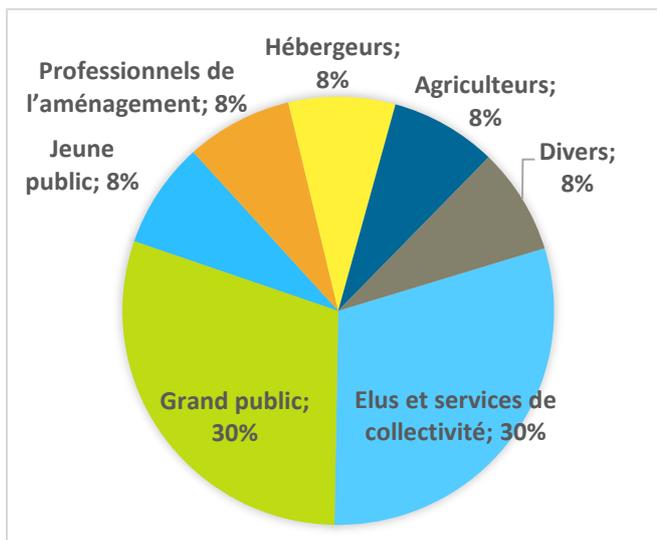
En s'appuyant sur l'épisode de sécheresse inédit de cet été 2022, un questionnaire a été diffusé par le SMRD sur le réseau social Facebook en septembre 2022, afin de recueillir les témoignages et les interrogations de la population suite à la sécheresse de cet été 2022. Cela permettra par la suite d'orienter les futures animations en fonction des réponses obtenues et de créer un réseau de communication. Il a obtenu 150 réponses, les résultats sont en annexe 6.

Plus de 400 questions ont été posées par les répondants, dont 50% des sujets sont : la disponibilité et la répartition des ressources, l'agriculture, les usages individuels, les solutions possibles et la nature face au changement climatique. Ils souhaitent privilégier : les rencontres avec des personnes porteuses d'initiatives hydro-économiques de la vallée et techniciens du SMRD, mails d'information, radios, presse, site internet, Inf'EauDrôm et points d'information itinérants. Le temps par animation souhaité est de 30 minutes à 2 heures.

Par ailleurs, afin de créer un réseau d'acteurs travaillant sur des programmes d'action autour du sujet des économies d'eau, un questionnaire a été mis en place en collaboration avec l'ARRAA. Ce dernier a obtenu 60 réponses qui sont en cours de traitement par les administrateurs de l'ARRAA.

## 4. Choix des acteurs et des messages

### Les acteurs du programme



Le choix des acteurs est issu du retour d'expérience des territoires voisins, des ateliers d'écoute, de la commission thématique 4 et des actions menées sur le territoire.

Pour synthétiser ces éléments, une note est attribuée entre 1 et 3 selon l'occurrence de sa mention lors des différentes concertations menées. Le tableau 1 reprend les éléments de choix des acteurs et la répartition du nombre de jours du poste d'animateur d'actions hydro-économique qu'il leur est attribué.

La figure 2 reprend le choix des cibles et la place qu'il leur sera attribuée dans le programme EcoDrôme 2023-2025.

Figure 2 : Répartition du temps par acteur

Les deux cibles majoritaires de ce plan de mobilisation sont « les élus et services des collectivités » et « le grand public ».

- **Les élus et services des collectivités** : 82 communes et 3 intercommunalités

*Impliquer les élus et services des collectivités est essentiel dans un projet de territoire car :*

- *Des volumes d'eau importants sont utilisés par les collectivités ;*
- *Dans un territoire comme le nôtre, où beaucoup de communes ont encore la compétence eau potable, ils sont des partenaires essentiels pour engager par la suite un travail auprès des acteurs utilisant l'eau potable communale ;*
- *Leur exemplarité est importante aux yeux des autres acteurs, notamment pour ceux fréquentant les bâtiments publics ;*
- *En comparaison aux territoires voisins étudiés, le territoire d'intervention du SAGE est vaste (82 communes) et très hétérogène en ce qui concerne le portage de la compétence eau potable et peu de communes sont équipées d'appareils de relève téléométrique. Ces éléments rendent la mise en place d'actions complexe et relativement longue pour voir une dynamique de la part des collectivités sur le sujet des économies d'eau qu'il faut donc anticiper.*

- **Le grand public** : 57 217 personnes recensées en 2019<sup>3</sup>

*L'implication du grand public pour des économies d'eau quotidiennes permet indirectement d'impliquer toutes les autres cibles.*

Les acteurs secondaires de ce plan d'action sont :

- **Le jeune public** : 10 369 personnes ayant moins de 15 ans recensées en 2019<sup>4</sup>

*Cet acteur a également été cité dans tous les modules du diagnostic. Il apparaît important car le public scolaire d'aujourd'hui représente la population active de demain, qui devra faire face à des épisodes de sécheresse plus intenses.*

- **Les professionnels de l'aménagement** : au total, plus de 200 entreprises ont été recensées sur le territoire<sup>5</sup> (architecture : 24, assainissement : 4, construction : 29, plomberie : 29, bureaux d'études en construction : 19, paysagisme : 38, TP/terrassement :

<sup>3</sup>Selon les données de 2019 issues de l'Insee <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6543224#consulter>

<sup>4</sup>Selon les données de 2019 issues de l'Insee <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6543224#consulter>

<sup>5</sup>Selon les données recueillies sur les pages jaunes <https://www.pagesjaunes.fr>

35, promoteurs : 2, magasins de fournitures : 8, jardineries : 6, pépinières : 9, établissements de formation : 4)

*Le public de l'aménagement, particulièrement cité lors des ateliers d'écoute, a un rôle de relai d'information auprès des autres acteurs afin de les conseiller à l'utilisation d'équipement ou de plantes ornementales plus économe en eau. Il est donc important qu'il soit sensibilisé au contexte hydrique de la vallée, aux différentes solutions qu'il pourrait mettre en place et qu'il puisse échanger sur les contraintes et modalités techniques avec ceux qui en ont l'expérience.*

- **Hébergeurs** : 533 hébergements marchands<sup>6</sup>

*Les hébergeurs ciblés par les retours d'expériences des territoires voisins ont de gros postes de consommation d'eau. De plus, ces acteurs peuvent être un relai d'information auprès d'un autre acteur cible : le touriste. Par ailleurs, il est recommandé par le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien d'impliquer les communes avant de vouloir entamer un travail important auprès des hébergeurs.*

- **Agriculteurs** : 921 exploitations agricoles en 2020<sup>7</sup>

*L'agriculture, plus gros consommateur d'eau de la vallée, est déjà impliqué dans plusieurs programmes d'action de la vallée : la prospective agricole et alimentaire menée sur la CCVD et la CCCPS vise des actions d'économie d'eau, le volet agricole du SBDPV, les formations de la chambre d'agriculture de la Drôme et celles d'associations comme Terres de liens présentes sur le territoire. Peu d'actions d'économie d'eau ciblent pourtant cet acteur au regard de sa consommation en eau sur le territoire<sup>8</sup>. Il apparaissait important de le cibler dans le programme EcoDrôme, dans un premier temps, pour évaluer la dynamique de transformation des usages de l'eau par cet acteur, et dans un second temps pour emporter l'adhésion au programme EcoDrôme de la part de tous les acteurs.*

- **Divers** : Les acteurs qui ont peu été cités dans les différents modules de travail sont rassemblés dans la cible « divers », pour lesquels des actions d'information seront prévues. La cible « divers » comprend : industriels, Etat, grande distribution, associations, chambre d'agriculture, OUGC, résidences secondaires, département, propriétaires fonciers.

## Les messages à délivrer

Au travers du travail effectué en commission thématique 4 (annexe 3), les messages relatifs aux économies d'eau à délivrer aux élus ont été réunis selon les catégories suivantes :

- Contexte : connaissance des ressources disponibles, des prélèvements et des impacts du changement climatique
- Règlementation : outils, échéances et contrôle
- Moyen d'action : écogestes, communication et aménagements

Selon le sondage réalisé auprès des habitants de la vallée de la Drôme (annexe 6), les thèmes qu'ils souhaiteraient que le programme EcoDrôme aborde sont les suivants :

- La disponibilité et la répartition des ressources
- L'agriculture
- Les usages individuels
- Les solutions possibles
- La nature face au changement climatique

Les messages à délivrer aux autres acteurs ciblés seront sensiblement les mêmes et matérialisés sous forme d'exemples.

<sup>6</sup> Selon l'observatoire des établissements touristiques, La Drôme, 2009

<sup>7</sup> Recensement agricole 2020

<sup>8</sup> PGRE DROME CLE du 23 janvier 2014

Tableau 1 : Choix des acteurs et répartition du temps par acteur

Poste : animateur quanti (J)	Tot. ETP annuel	Pole SAGE	Autres missions du SMRD	Action économie d'eau	Période programme EcoDrôme	EcoDrôme				
Jours	205	20 (par an)	25 (par an)	160 (par an)	01/01/2023 - 01/03/2025	347				
Choix et priorisation des acteurs ciblés, Issu des différents modules (chapitre 3 et annexes 2 à 5)										
Acteurs	Effectif	A.E	CT4	REx	Actions du territoire	Total	Priorité	Répartition du temps par acteur	Temps dédié par acteur	
Elus et services de collectivité	(AEP, ANC, espaces verts, urbanisme, agriculture, secrétariats ...)	85 EPCI	3	3	3	-1	8	1	30%	104
	Grand public	57217	3	3	2	0	8	1	30%	104
	Jeune public	10361	2	2	2	0	6	2	8%	28
Professionnels de l'aménagement	(architectes, plombiers, bureaux d'études, bâtisseurs, paysagistes, terrassiers, promoteurs, lotisseurs, piscinistes, foreurs, vendeurs matériaux, jardiniers, pépiniéristes)	200 ETS	3	2	1	0	6	2	8%	28
	Hébergeurs	2000 ETS	2	1	3	0	6	2	8%	28
	Agriculteurs	1900 irrigants	3	3	0	-1	5	2	8%	28
Divers	Industriels		2	1	1	0	4	3	8%	28
	Etat		1	1	1	0	3			
	Grande distribution		1	1	0	0	2			
	Associations		1	0	1	0	2			
	Chambre d'agriculture		1	1	0	0	2			
	OUGC		1	1	0	0	2			
	Résidence secondaire		1	1	0	0	2			
	Département		1	0	0	0	1			
Propriétaire foncier		1	0	0	0	1				

## 5. Les niveaux d'action, modalités financières et temporelles

### Niveau d'action du programme

Trois niveaux d'actions sont programmés :

- **Mission d'accompagnement** : Prévues pour les deux acteurs prioritaires (collectivités et grand public), ces actions permettront directement d'économiser un volume d'eau.

L'accompagnement de la gestion post compteur permettra à trois communes pilotes d'être accompagnées à la réalisation d'un audit des consommations d'eau dans les bâtiments publics et espaces verts puis de mettre en place des actions leur permettant d'économiser l'eau. Une étude de préfiguration d'une mission post-compteur permettra d'évaluer les possibilités de déploiement de cette action à plus grande échelle. Une économie de 20% des consommations communales est attendue.

Des micro-événements seront animés sur tout le territoire afin d'apporter des éléments de contexte, réglementaires et des solutions existantes auprès du grand public. Une distribution de matériel hydro-économes permettra de réduire de 30% la consommation de 1000 personnes et de générer des économies d'eau directement dans les foyers en suivant l'évolution de leur consommation en eau.

Le coût de cette mission sans option est de 51 835€, ce qui représente 48% du coût du programme EcoDrôme. Les moyens humains de cette mission (sans option) représentent 153 jours, ou 44% du temps total consacré au programme EcoDrôme.

- **Les ateliers des professionnels** : Prévus pour les différentes cibles professionnelles suivantes : Hébergeurs, Service des collectivités, Professionnels des espaces verts, Professionnels de l'aménagement, Agriculteur.

Ils permettront une sensibilisation renforcée de ces cibles « relais » afin qu'ils puissent transmettre à leur tour ces informations auprès de leurs interlocuteurs.

Trois à quatre ateliers seront réalisés pour chaque cible professionnelle. Les ateliers dureront une journée ou une demi-journée et un intervenant spécialisé pourra accompagner le SMRD.

Le coût de cette mission sans option est de 10 120€, ce qui représente 9% du coût du programme EcoDrôme. Les moyens humains de cette mission (sans option) représentent 81 jours, ou 23% du temps total consacré au programme EcoDrôme.

- **Sensibilisation** : Pour l'ensemble des acteurs ciblés, se décline sous différentes formes :

Une sensibilisation du jeune public de 9 à 13 ans sera faite en utilisant la malle Gaspido : un outil « clés en main » pour créer des animations sur la thématique des économies d'eau.

Les supports de communication permettront d'augmenter la portée du programme d'action EcoDrôme. Ils permettront également de transmettre des messages d'information.

La gazette EcoDrôme permettra de transmettre à tous et à la fin du programme EcoDrôme les actions en faveur des économies d'eau entreprises par chacun des acteurs de la vallée.

Les outils multimédias de sensibilisation que sont les vidéos d'interviews de personnes exemplaires (Drômois'tucieux), le spot vidéo et la communication réseaux et médias permettront de diffuser des exemples et de transmettre des messages tout en augmentant la portée du programme EcoDrôme.

Le coût du niveau d'action sensibilisation sans option est de 46 350€, ce qui représente 43% du coût du programme EcoDrôme. Les moyens humains de ce niveau d'action (sans option) représentent 112 jours, ou 32 % du temps total consacré au programme EcoDrôme.

Une synthèse des coûts et du temps passé par niveau d'action est représenté dans le tableau 2.

**Tableau 2 : Coût et temps par catégorie d'action**

	Coût action sans option		Temps action sans option		Coût action avec option		Temps action avec option	
	En €	En %	En J	En %	En €	En %	En J	En %
<b>Accompagnement</b>	51 835 €	48%	153 j	44%	79 400 €	57%	130 j	38%
<b>Ateliers des professionnels</b>	10 120 €	9%	81 j	23%	11 800 €	8%	95 j	27%
<b>Sensibilisation</b>	46 350 €	43%	112 j	32%	48 350 €	35%	121 j	35%

L'ensemble des actions sont synthétisées dans le tableau 4. Ce tableau présente les cibles, le budget, le temps et les effets attendus par action du programme EcoDrôme. Les fiches actions sont présentées page 17.

Les actions ayant été choisies en fonction des acteurs ciblés, une répartition du temps des acteurs par action a été arbitrée et se trouve dans l'annexe 7.

### Synthèse financière

Pour piloter le programme EcoDrôme, un poste d'animateur à temps complet est financé.

Pour accompagner le déploiement du programme d'action par l'animateur, un budget prévu entre 108 K€ et 139 K€ a été budgétisé sur la base de devis de prestataires. La variation de ce coût dépendra du choix des options d'externalisation et de partenariat. Une subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pourra être demandée en espérant un taux compris entre 50 et 70%. Le détail du coût de chaque action est représenté dans le tableau 3.

**Tableau 3 Coût du programme EcoDrôme**

<b>Coût global</b>	<b>Entre 108 et 139 000 €</b>
Taux de subvention AERMC	De 50 à 70 %
Reste potentiel	De 33 000 à 69 000 €
Reste potentiel annuel	De 17 000 à 35 000€
Incertitudes financières	Externalisation des actions Partenariat

Tableau 4 : Synthèse des actions du programme EcoDrôme

Action	Description	Cible	Coût TTC sans option	Temps sans option	Coût TTC avec option	Temps avec option	Effet attendu	Précision sur l'effet attendu
Accompagnement			51 835 €	153 j	79 400 €	130 j		
1A: Gestion post-compteur / 3 communes pilotes	Accompagnement des collectivités à diminuer leur consommation d'eau dans les bâtiments publics et espaces verts. Etude des différents scénarios de mise en place d'une mission d'accompagnement aux économies d'eau	Collectivités	13 635 €	53 jours	31 500 €	13 jours	Economie d'eau + Sensib.	20% de la consommation des infrastructures publiques
1B: Etude préfiguration d'une mission d'appui aux économies d'eau			25 000 €	9 jours	25 000 €	11 jours		
2A: Micro-événements	Sensibilisation contextuelle, de moyens d'action et réglementaires.	Grand public	1 800 €	82 jours	1 800 €	97 jours	Economie d'eau + Sensib.	1000 personnes (2 % population)
2B: Distribution de matériel hydroéconome	Réduction et suivides consommations d'eau potable des ménages		11 400 €	9 jours	21 100 €	9 jours		20 à 40 000 m3/ an
Ateliers des professionnels			10 120 €	81 j	11 800 €	95 j		
3A: Eau et hébergement touristique	Sensibiliser et monter en compétence un public de professionnels sur des thématiques techniques favorisant également les échanges transversaux	Hébergeurs	2 000 €	17 jours	3 680 €	20 jours	Sensib. renfo.	25 hébergeurs (5%)
3B: Eau et espaces verts		Service des collectivités / Pro. espaces verts	2 000 €	17 jours	2 000 €	20 jours		16 communes et 10 Pro. de l'aménagement (20%)
3C: Eau et construction		Pro. de l'aménagement	2 000 €	12 jours	2 000 €	14 jours		15 Pro de l'aménagement (20%)
3D: Eau et habitation		Service des collectivités / Pro. de l'aménagement	2 000 €	12 jours	2 000 €	14 jours		16 communes et 15 Pro. de l'aménagement (20%)
3E: Eau et agriculture		Agriculteur	2 000 €	14 jours	2 000 €	16 jours		19 exploitations irrigantes (1%)
3F: Eau et collectivité		Services des collectivités	120 €	9 jours	120 €	11 jours		25 communes (30 %)
Sensibilisation			46 350 €	112 j	48 350 €	121 j		
4: Malle Gaspido : Sensibilisation du jeune public	Animations pédagogiques "clé en main" en faveur des économies d'eau	Jeune public	850 €	24 jours	2 850 €	27 jours	Sensib.	600 personnes (6% jeune public)
5: Supports de communication	Créations et impressions de supports visuel pour les actions de programme EcoDrôme	Tous / Agriculteur	20 500 €	33 jours	20 500 €	35 jours		57 000 personnes (100% population)
6: Outils multimédias de sensibilisation	Vidéos de personnes exemplaires Spots publicitaires (message de sobriété d'usage de l'eau) - Communication réseaux et médias	Tous / Divers	25 000 €	56 jours	25 000 €	60 jours		5700 personnes (10 % population)
<b>Total TTC</b>			<b>108 305 €</b>		<b>139 550 €</b>		Sensib. : Sensib. renfo. :	Sensibilisation Sensibilisation renforcée



## Fiches actions

### Action 1 : Accompagnement à la gestion post compteur des collectivités

<b>Fiche Action 1A</b>	<b>Gestion post-compteur sur trois communes pilotes</b>		
<b>Cible</b>	<b>Elus et collectivités</b>		
<b>Objectif</b>	Accompagner les collectivités à diminuer leur consommation d'eau dans les bâtiments publics et espaces verts		
<b>Description</b>	<p>Sélection de 3 communes pilotes présentant des consommations d'eau par habitant anormalement élevées ou un déficit quantitatif spécifique. De préférence, le choix se portera sur des communes de tailles différentes : &lt; 1500 ; entre 1500 et 2500 ; &gt; 2500 habitants.</p> <p>Déroulé de l'action (par étape) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réalisation du cahier des charges, choix du bureau d'étude</li> <li>2. Montée en compétence du chargé de mission EcoDrôme (SMRD)</li> <li>3. Prise de contact avec les communes et choix du binôme élu / technicien</li> <li>4. Collecte et analyse des données</li> <li>5. Diagnostic et préconisations</li> <li>6. Validation et présentation</li> <li>7. Mise en œuvre</li> <li>8. Suivi des résultats</li> <li>9. Communication auprès des autres communes</li> </ol>		
<b>Option</b>	Option : réalisation par un bureau d'étude		
<b>Effet attendu</b>	-20% de consommation d'eau des compteurs des collectivités (0.75m <sup>3</sup> /habitant) Public fréquentant les infrastructures publiques sensibilisé Montée en compétence sur le territoire		
<b>Coût de l'opération Moyens humains interne</b>	SANS OPTION Estimé à 13 635€ 53 jours	AVEC OPTION Estimé à 24 000€ 13 jours	
<b>Rapport coût efficacité</b>	Pour 3 communes de 1000 habitants : 15€ / m <sup>3</sup> économisé	Pour 3 communes de 1000 habitants : 32€ /m <sup>3</sup> économisé	
<b>Points de vigilance</b>	Sans option : incertitude plus importante quant à l'obtention des résultats attendus Evaluation des besoins d'accompagnement / externalisation « gestion de l'eau dans les espaces verts » non réalisé		
<b>Indicateurs de suivi du programme EcoDrôme</b>	Nombre d'actions préconisées réalisées		
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de m<sup>3</sup> économisé par commune entre le 1er juin et le 15 septembre</li> </ul>		
<b>Conditions d'obtention des résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse et comparaison interannuelles</li> <li>• La commune doit relever ses compteurs publics au 1<sup>er</sup> juin et au 15 septembre de 2023 et 2024</li> </ul>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2023 : Semestre 1 Etapas 1	2023 : Semestre 2 Etapas 2 à 6	2024 : Etapas 7 à 9
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement tout au long de la mission par des bureaux d'étude ayant une expérience dans l'accompagnement des collectivités</li> <li>• Adhésion au réseau Amorce afin de pouvoir compter sur un réseau de professionnels</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau d'acteurs construit avec l'ARRAA</li> <li>• 1/2 journée de terrain sur les territoires voisins</li> <li>• Retour d'expérience du PNR Luberon : service SEDEL EAU</li> </ul>		
<b>Communication</b>	Affichage « ce bâtiment / cet espace vert est équipé en appareils hydro-économiques » <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication sur les résultats auprès des autres collectivités et du grand public (gazette EcoDrôme)</li> </ul>		
<b>Lien entre actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action 1B, 3, 6</li> </ul>		

<b>Fiche Action 1B</b>	<b>Etude de préfiguration d'une mission appui aux économies d'eau</b>	
<b>Cible</b>	<b>Elus et collectivité</b>	
<b>Objectif</b>	Etudier différents scénarios de mise en place d'une mission d'accompagnement aux économies d'eau	
<b>Description</b>	Déroulé de l'action (par étape) : 1. Rédaction cahier des charges 2. Choix du bureau d'étude 3. Mise en œuvre 4. Présentation en comité syndical 2024	
<b>Option</b>	Pas d'option	
<b>Effet attendu</b>	-20% de consommation d'eau des compteurs des collectivités Publics sensibilisés fréquentant les infrastructures publiques Montée en compétence sur le territoire	
<b>Coût de l'opération Moyens humains interne</b>	Estimé à 25 000€ 9 jours	
<b>Rapport coût efficacité</b>	Aucune efficacité directement induite. 35 communes informées – 700€ par commune informé	
<b>Points de vigilance</b>	Prise en compte dans la PPI de 2025	
<b>Indicateurs de suivi du programme EcoDrôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation du cahier des charges</li> <li>• Lancement de l'étude</li> <li>• Validation de l'étude</li> </ul>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	Sans objet (pas d'économies d'eau directement généré)	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2023 Etapes 1 et 2	2024 Etapes 3 et 4
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'étude du PNR du Luberon</li> </ul>	
<b>Communication</b>	Présentation des résultats en comités syndical, et CLE plénière	
<b>Lien entre actions</b>	Action 1A	

## Action 2 : Accompagnement du grand public

Fiche Action 2A	Micro-événements		
<b>Cible</b>	<b>Grand public</b>		
<b>Objectif</b>	Créer des moments d'échange et de sensibilisation pour les économies d'eau (contexte local, moyens d'actions et leviers règlementaires) <sup>9</sup> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La disponibilité et la répartition des ressources</li> <li>• L'agriculture</li> <li>• Les usages individuels</li> <li>• Les solutions possibles pour économiser l'eau</li> <li>• La nature face au changement climatique</li> </ul>		
<b>Description</b>	Moyens à favoriser : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre avec expert ou personne porteuse d'initiative hydro-économe</li> <li>• Création d'un espace de documentation</li> <li>• Animation par le jeu (Quizz – jeu de plateau WatAGame – Calcul d'empreinte hydrique)</li> <li>• Interaction de 30 minutes à 2h à favoriser</li> <li>• Trois micro-événements seront menés sur la thématique des jardins</li> </ul> Déroulé de l'action (par étape) : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réalisation d'un questionnaire auprès de la population</li> <li>2. Analyse des résultats</li> <li>3. Définition des lieux et dates de réalisation (par semestre)</li> <li>4. Communication</li> <li>5. Montée en compétence de l'animateur EcoDrôme (SMRD) sur les sujets prédéfinis</li> <li>6. Réalisation d'événements</li> <li>7. Suivi évaluation (questionnaire en fin d'action)</li> </ol>		
<b>Option</b>	Pas d'option		
<b>Effet attendu</b>	Sensibilisation de 2% du grand public > 15 ans (1000 personnes)		
<b>Coût de l'opération</b>	Estimé à 2000€		
<b>Moyens humains interne</b>	82 jours dont 24 jours d'animation (48 ½ journées)		
<b>Rapport coût efficacité</b>	2€ par personne sensibilisée		
<b>Indicateurs de suivi du programme EcoDrôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de micro-événements réalisés</li> <li>• Nombre de personnes par micro-événement</li> </ul>		
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation qualitative des changements de comportements induits et volume économisés induits</li> </ul>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2022 : Trimestre 4 Etapes 1, 2, 3	2023 - 2024 Etapes 3, 4, 5, 6	2025 : Trimestre 1 Etapes 7
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elus de la vallée</li> <li>• Experts</li> <li>• Mise en réseaux d'expériences exemplaires</li> <li>• Partenaires socio-culturels envisagés</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeu WatAGame, IRSTEA</li> <li>• Résultat de l'étude SAGE Drôme 2050, PGRE, Arrêté sécheresse, SAGE</li> <li>• Bibliographies locales et revue de presse</li> </ul>		
<b>Communication</b>	Supports de communication, affiches, programme. Mailing liste du SMRD / Questionnaire (500 personnes)		
<b>Lien entre actions</b>	Action 2B, 5, 6, 7		

<sup>9</sup> Données issues d'un sondage réalisé en septembre 2022 auquel 150 personnes ont répondu pour dimensionner l'action micro-événement, résultat en annexe 6.

Fiche Action 2B	Distribution de matériel hydro-économe		
<b>Cible</b>	<b>Grand Public</b>		
<b>Objectif</b>	Diminuer les consommations d'eau potable des ménages		
<b>Description</b>	<p>Déroulé de l'action (par étape) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Commande de matériel et réalisation des supports de communication</li> <li>2. Création de stand et ou de partenariats avec des relais locaux</li> <li>3. Distribution des kits hydro économes</li> <li>4. Collecte des données de consommation en eau des ménages</li> <li>5. Evaluation des gains obtenus</li> </ol> <p>Un total de 600 kits seront distribués touchant ainsi environ 1100 personnes. Action pouvant prendre également appui sur les actions 1A « communes pilotes » et 2A « micro-événement » pour la distribution des kits Kit (12€ HT) constitué d'un régulateur de débit de douche, d'un sac pour chasse d'eau et de mousseurs) permettant une économie d'eau de 30% par foyer.</p>		
<b>Option</b>	Nombre de kits distribués pouvant aller jusqu'à 1200 touchant ainsi environ 2200 personnes, en s'appuyant notamment sur des structures relais locales		
<b>Effet attendu</b>	SANS OPTION 2% de la population touchée Gains de 5 000 m <sup>3</sup> à l'étiage	AVEC OPTION 4% de la population touchée Gains de 10 000 m <sup>3</sup> à l'étiage	
<b>Coût de l'opération Moyens humains interne</b>	Estimé à 11 400 € 9 jours	Estimé à 21 100 € 9 jours	
<b>Rapport coût efficacité</b>	2€ / m <sup>3</sup> économisés à l'étiage		
<b>Indicateurs de suivi du programme EcoDrôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de kits distribués</li> </ul>		
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de m<sup>3</sup> économisés</li> </ul>		
<b>Conditions d'obtention des résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribution des kits soumise au remplissage d'un questionnaire évaluant les caractéristiques de l'habitation, du foyer, des habitudes de consommation</li> <li>• Distribution des kits conditionnée à la signature d'un accord de collecte et d'utilisation des données auprès de leur fournisseur en eau</li> </ul>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2023 : Trimestre 1 Etape 1 et 2	2023 - 2024 Etape 3	Nov. 2024 - Mars 2025 : Étapes 4 et 5
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• France Service, associations de vie locale</li> <li>• Collectivités, communes</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles à énergies positives menées par le Département</li> <li>• Distribution de kits menée par Biovallée</li> <li>• Campagne de distribution d'autres territoires (EPTB Ardèche)</li> </ul>		
<b>Communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support de communication pour la campagne de distribution et pour indiquer les lieux - dates des points de distribution</li> <li>• Support de communication pour la visibilité de la campagne de distribution sur les stands</li> </ul>		
<b>Lien entre actions</b>	Action 1A, 2A et 7		

### Action 3 : Ateliers des professionnels

Fiche Action 3	Ateliers des professionnels		
<b>Cible et sujets envisagés</b>	<p><b>Hébergeurs</b> : Diagnostic, solutions, entretien, espaces verts  <b>Professionnels de l'aménagement</b> : solutions techniques, stockage eau pluie, perméabilité d'ouvrage, WC sèches, réseau d'eau secondaire  <b>Professionnels des espaces-verts</b> : Conception, arrosage, sols, espèces adaptées  <b>Hébergeurs</b> : diagnostic, solutions, entretien, espaces verts  <b>Agriculteurs irrigants</b> : Rencontre avec des personnes exemplaires  <b>Elus et services des collectivités</b> : tarification, télérelève, forage, outils de planification</p>		
<b>Objectif</b>	Sensibiliser et monter en compétences un public de professionnels sur des thématiques spécifiques favorisant également les échanges transversaux		
<b>Description</b>	<p>20 ateliers prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partie commune : contextualisation et moment d'échange transversaux</li> <li>• Partie variable : Visite d'un cas pratique, intervention d'un expert</li> </ul> <p>Déroulé de l'action (par étape) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Création d'un réseau d'acteurs et diffusion d'un questionnaire pour déterminer les attentes</li> <li>2. Dimensionnement des prestations attendues</li> <li>3. Réalisation d'un calendrier de formations</li> <li>4. Réalisation des formations</li> <li>5. Evaluation</li> </ol>		
<b>Option</b>	Réalisation de webinaires supplémentaires pour le public hébergeur		
<b>Effet attendu</b>	Entre 1 et 20% des structures composant les cibles Au total : 150 structures visées		
<b>Coût de l'opération Moyens humains interne</b>	Estimé à 7000€ 81 jours (dont 21 pour l'animation)		
<b>Rapport coût efficacité</b>	50€ / structure sensibilisée		
<b>Indicateurs de suivi du programme EcoDrôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ateliers réalisés</li> <li>• Nombre de structures présentes par atelier</li> </ul>		
<b>Conditions d'obtention des résultats</b>	Une évaluation des changements de pratiques sera faite par questionnaire à l'issue des ateliers		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2022 - 2023 Trimestre 1 Etapas 1, 2, 3	2023 - 2024 Etape 4	Nov. 2024 - Mars 2025 : Etape 5
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des économies d'énergie avec les « Rendez-vous PRO en Drôme »</li> <li>• Réseaux des fédérations d'hébergement (Hôtellerie de Plein-Air)</li> <li>• Expertise des agents du département (tarification de l'eau)</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour d'expériences des autres territoires (PNR Luberon : formations tourisme, Morbihan : ECODO : échanges entre pro)</li> <li>• « Rdv des PRO en Drôme »</li> </ul>		
<b>Communication</b>	Support de communication par mail + prospectus concernant les formations déposés et distribués avant les événements		
<b>Lien entre actions</b>	Action 6		

## Action 4 : Malle Gaspido : sensibilisation du jeune public

<b>Fiche Action 4</b>	<b>Malle Gaspido : sensibilisation du jeune public</b>	
<b>Cible</b>	<b>Jeune public (de 9 à 13 ans)</b>	
<b>Objectif</b>	Sensibiliser les jeunes aux économies d'eau quotidiennes en utilisant la malle GASPIDO	
<b>Description</b>	<p>Des demi-journées de sensibilisation du jeune public seront menées par le chargé de mission EcoDrôme (SMRD) dans des écoles ou des établissements grâce à la malle pédagogique GASPIDO, outil "clé en main" d'un programme éducatif spécifique aux économies d'eau. GASPIDO se présente sous la forme d'un jeu de l'oie dont l'objet est de gérer au mieux sa ressource en eau malgré les aléas rencontrés par les joueurs ou les équipes.</p> <p>Déroulé de l'action (par étape) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acquisition de la malle et formation du chargé de mission EcoDrôme (SMRD)</li> <li>2. Création d'un calendrier annuel GASPIDO en ligne</li> <li>3. Proposition d'interventions dans les écoles, collèges, MJC</li> <li>4. Animation</li> <li>5. Suivi</li> </ol>	
<b>Option</b>	Animation par un partenaire public ou par une association d'éducation à l'environnement	
<b>Effet attendu</b>	Sensibilisation du jeune public : 6% (600 personnes)	
<b>Coût de l'opération</b>	850€	
<b>Moyens humains interne</b>	24 jours dont 15 jours d'animation	
<b>Rapport coût efficacité</b>	1,4€ par jeune public sensibilisé	
<b>Points de vigilance</b>	Calendrier de disponibilités de la malle à piloter en fonction des autres actions	
<b>Indicateurs de suivi du programme EcoDrôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'animations réalisées</li> </ul>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	Sans objet	
<b>Conditions d'obtention de résultat</b>	Retour demandé aux encadrants sur le nombre de personnes présentes lors des animations ainsi que le nombre de personnes vivant dans le foyer des jeunes	
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2022 – 2023 Trimestre 1 Etapes 1, 2, 3	2023 /2025 Etapes 4, 5
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecoles primaires, Collèges, MJC</li> <li>• La Gare des Ramières</li> </ul>	
<b>Ressources</b>	GASPIDO, Eau et Rivière de Bretagne	
<b>Communication</b>	<p>Communication par mail auprès des réseaux d'enseignants et d'encadrants de la démarche</p> <p>Communication des actions de sensibilisation entreprises sur les réseaux sociaux et relais mails</p> <p>Création d'un flyer « diplôme et consigne » à accrocher au réfrigérateur à destination des foyers délivré aux jeune public</p>	
<b>Lien entre actions</b>	Action 5	

## Action 5 : Supports de communication

<b>Fiche Action 5</b>	<b>Supports de communication</b>		
<b>Cible</b>	<b>Tous / Agriculteurs</b>		
<b>Objectif</b>	Augmenter la visibilité des actions EcoDrôme		
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de supports de communication pour chacune des actions (Flyer, Affiche, Kakémono, vêtement, présentoir de comptoir)</li> <li>Réalisation de supports de communication à destination des hébergeurs pour la sensibilisation des touristes</li> <li>Création d'une Gazette EcoDrôme informant des actions de chaque acteur pour aller vers une sobriété de l'usage de l'eau</li> </ul> <p>Déroulé de l'action (par étape) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Définition du cahier des charges du marché à bons de commande du programme EcoDrôme et définition du prestataire</li> <li>Création des supports de communication pour 2023</li> <li>Création ponctuelle de supports de communication pour les actions 2024/2025 en lien avec la stratégie de communication</li> <li>Création et diffusion de la gazette EcoDrôme</li> <li>Suivi</li> </ol>		
<b>Option</b>	Pas d'option		
<b>Effet attendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>20% Grand Public (12 000 personnes touchées)</li> <li>Gazette EcoDrôme : Toute la population &gt; 15 ans : 47 000 personnes</li> </ul>		
<b>Coût de l'opération Moyens humains interne</b>	20 500€ TTC (dont 7 500€ pour la gazette EcoDrôme) 49 jours		
<b>Rapport coût efficacité</b>	1,1€ par personne touchée		
<b>Points de vigilance</b>	Charte graphique à commencer en amont de toutes les autres actions		
<b>Indicateurs de suivi du programme EcoDrôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de supports créés</li> </ul>		
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans objet</li> </ul>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2022 Etapes 1	2023-2024 Etape 2, 3, 4	2025 Trimestre 1 Etape 5
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prestataire du plan de communication du SMRD</li> <li>Personnes exemplaires</li> <li>OUGC, Département, collectivités et intercommunalités</li> </ul>		
<b>Ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retour d'expérience des autres territoires (PNR Luberon : Communication aux touristes, SMETA : Charte d'économie d'eau communale)</li> </ul>		
<b>Communication</b>	Temps prévu pour l'affichage et la mise à disposition des flyers		
<b>Lien entre actions</b>	Toutes les actions		

## Action 6 : Outils multimédias de sensibilisation

<b>Fiche Action 6</b>	<b>Outils multimédias de sensibilisation</b>		
<b>Cible</b>	<b>Tous / Divers</b>		
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner de la visibilité au programme EcoDrôme</li> <li>Diffuser des exemples vertueux</li> <li>Diffuser des messages de sensibilisation</li> <li>Transmettre à tous les actions engagées en faveur des économies d'eau par les autres acteurs du territoire</li> </ul>		
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de vidéos Dromoi'stucieuses de 2 minutes présentant des témoignages de personnes utilisant des moyens d'économiser de l'eau, ces vidéos renverront vers une carte référençant plusieurs Dromoi'stucieux sur le site du SMRD (tel que celle présentée en figure 7 – annexe 2)</li> <li>Réalisation d'un ou plusieurs spots publicitaires de 30 secondes transmettant des messages de sobriété d'usage de l'eau au grand public et diffusables sur internet et dans les cinémas de la vallée</li> <li>Communication médias et réseaux (radios, mails, site internet, réseaux, journaux)</li> </ul> <p>Déroulé de l'action (par étape) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Définir les listes de contacts et les partenaires, définition du cahier des charges et définition du prestataire</li> <li>Communication (tout le long du programme EcoDrôme)</li> <li>Création et diffusion des vidéos</li> <li>Suivi</li> </ol>		
<b>Option</b>	Pas d'option		
<b>Effet attendu</b>	<b>Vidéos Dromoi'stucieuses</b> 6% population >15 ans 3000 personnes	<b>Spots publicitaires</b> 10% population : 5700 personnes	<b>Communication réseaux et médias</b> Non définis
<b>Coût de l'opération Moyens humains interne</b>	5000€ 16 jours	20000€ 10 jours	0€ 30 jours
<b>Rapport coût efficacité</b>	1,7€ par personne touchée	3,5€ par personne touchée	Non définis
<b>Indicateurs de suivi du programme EcoDrôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de vidéos postées</li> <li>Nombre d'interventions médias et réseaux</li> <li>Nombre de mails envoyés</li> </ul>		
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de visionnage des vidéos</li> <li>Nombre d'entrées des cinémas pour la période de projection</li> <li>Nombre de vues / clics des postes sur les réseaux sociaux</li> </ul>		
<b>Calendrier prévisionnel</b>	2023 Etapas 1, 2	2024-2025 Etape 2, 3	2025 Trimestre 1 Etapas 5
<b>Partenaires potentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes exemplaires</li> <li>Stratégie de communication du SMRD</li> <li>Radio : St Férreol, Micheline, RDWA,</li> <li>Journaux : JDD, Dauphiné</li> </ul>		
<b>Lien entre actions</b>	Toutes les actions		

## Annexes

### Annexe 1 : Liste d'actions favorisant les économies d'eau extraite de différents programmes d'action du SMRD

Toutes les actions en gras dans le tableau 6 suivant sont des actions qui sont reprises pour la création du programme EcoDrôme. Au total 13 des 28 actions proposées dans les différents programmes d'actions du SMRD sont inscrites dans le projet EcoDrôme.

Tableau 6 : Liste des actions issues des différents programmes du SMRD

Type d'action	Origine	Cible	Descriptif de l'action	Détail
Diagnostic	SPARE	Citoyen	Sécuriser l'AEP	Repérer les secteurs habités non alimentés en eau potable et/ou en difficulté, captage de source ou non, car non raccordés aux réseaux communaux, pour installer des compteurs sur captages
Diagnostic	Fiche poste	Divers	Diagnostic par secteur	Faire un diagnostic des mesures hydro-économiques que l'on peut mettre en place sur le territoire / secteur d'activité (coût*efficacité)
Diagnostic	Fiche poste	Commune	Audit de la commune	Rafraichissement des parvis au jet d'eau, arrosages des fleurs
Formation	SPARE	Agriculteur	Inciter au changement de pratiques culturales tout public	Accompagner les particuliers, les agents espaces verts des collectivités, les agriculteurs aux changements de pratiques. Encourager leur substitution par des amendements de type BRP, cultures de conversion, agroforesterie. Obligations et incitations 10110
Investissement	Fiche poste	Divers	Accompagner l'investissement dans du matériel économe pour les communes et les établissements touristiques	Groupement d'achat/Partenariat avec les magasins de bricolage
Monitoring	6tématik	Agriculteur	Alerter les agriculteurs	Mise en place d'un système d'alerte via SMS ou emailing pour les situations de crise
Sensibilisation	SPARE/6tématik	Scolaire	Sensibilisation scolaires/Malette pédagogique pour le territoire	Réaliser des supports de cours pour les professeurs et leurs élèves : - fiches de cours détaillées - Panneaux rigides illustrés avec argumentaire « déplaçables » ; contribuer à la sensibilisation des jeunes pour favoriser un comportement adapté en tant qu'utilisateur de la rivière et consommateur d'eau. Animateur à disposition pour inciter les enseignants (maternelle, primaire, collège, lycée) à mener des actions terrain liées à la rivière. Proposer des aménagements sur la rivière pour servir de support aux actions des enseignants
Sensibilisation	SPARE	Citoyen	Balades au fil de l'eau	Pour prendre le temps d'expliquer les problématiques, avec questionnaire pré-écrit et moments d'observations/questions-réponses. On pourrait en profiter pour réfléchir de façon commune à des signalétiques d'informations bien manquantes...
Sensibilisation	Apprentissage de la rareté de l'eau	Citoyen	Jeu thématique eau	Escape game thème de l'eau/Jeux participatifs problématique territoire

Type d'action	Origine	Cible	Descriptif de l'action	Détail
Sensibilisation	SPARE	Divers	Informier sur les innovations en économies d'eau	Informier sur les processus innovants existants/ Mettre en avant les acteurs des économies de l'eau (Portrait model : 1 article par mois dans les journaux locaux + fb + autre)
Sensibilisation	SPARE	Hébergeur	Labelliser les acteurs touristiques adhérant à une charte	Labelliser les structures touristiques, créer une Charte (camping, loueurs de canoës, gîtes...) afin que cet engagement, de préservation de la biodiversité et des milieux, devienne incontournable, s'ils veulent continuer leur entreprise.
Sensibilisation	SPARE	Citoyen	Limiter l'implantation de piscines	Tenter (comment?) de limiter la construction de piscines pour économiser l'eau Limiter l'usage d'eau potable au strict minimum (il est facile de créer deux circuits dans les maisons) avec l'eau de pluie ou puits existants.
Evènement	SPARE	Citoyen	Répertorier avec les citoyens les petits pompages et rejets dans les cours d'eau, informer de l'alerte sécheresse et de l'interdiction	Journées d'action sur le terrain par petits groupes de volontaires sur des linéaires définis (par exemple sur des secteurs pré-signalés comme "sensibles"). Suivre le cours d'eau et sur plan localiser et décrire le pompage ou rejet, avec kit d'analyses simples de l'eau en supplément. A faire l'été. Action concrète de lutte et moment favorable à la sensibilisation au Milieu Cartographier ces points (SMRD), en collectant les informations récoltées par des volontaires qui seraient briefés en amont par des professionnels Objectif : sensibiliser ensuite les communes et les citoyens sur l'impact de ces pompages et rejets, pour les pousser à changer les pratiques ou faire les travaux nécessaires
Sensibilisation	SPARE/6tématik	Citoyen	Animations artistiques/ Evènement	Animation bisannuelle artistique avec les associations artistiques locales pour attirer un public et sensibiliser avant/après l'évènement. Avoir une vitrine éducative, ludique et informationnelle sur le SAGE.
Sensibilisation	SPARE	Citoyen	Organiser une réunion publique	Annuelle en début d'été pour informer, sensibiliser
Sensibilisation	PGRE	Citoyen	Remplissage piscines avant le 1er juin	Par le bulletin d'information, les médias locaux
Sensibilisation	PGRE	Commune	Piscines semi-collectives	A l'échelle de hameaux ou de lotissements
Sensibilisation	PGRE/6tématik	Divers	Rédiger et diffuser des guides techniques comme déclinaison du SAGE	Communaux, habitants, hébergements
Sensibilisation	Fiche poste	Commune	Former les techniciens et élus	Des communes sur les évolutions et outils règlementaires/logiciels de recensement/effets du changement climatique/compréhension du déficit quantitatif
Sensibilisation	Fiche poste	Divers	Retour d'expérience sur les économies d'eau	Evènement à créer
Sensibilisation	Fiche poste	Touriste	Accompagner la création de sites vitrines	aux hébergeurs et aux communes/interco

Type d'action	Origine	Cible	Descriptif de l'action	Détail
Sensibilisation	6tématik	Citoyen	Dépliant de présentation du bassin versant et de sensibilisation	Dépliant 4 pages qui informe sur : - présentation du bassin - pourquoi préserver les ressources en eau (qualité et quantité) - lutte contre le gaspillage (robinets, fuites, jardin) - récupération des eaux (citernes, puits) - phytosanitaire (produits dangereux, recyclage, techniques alternatives) - assainissement (conformité non collectif, conformité collectif)
Sensibilisation	6tématik	Citoyen	Jeux concours	Éventuellement couplés avec des manifestations photo, vidéo, projet
Sensibilisation	6tématik	Citoyen	Panneaux signalétiques	Bord de route : "ici l'eau est d'or..."
Sensibilisation	6tématik	Touriste	Dépliant pour touriste	<b>Dépliant touristique à double usage.</b> - une face avec une carte du bassin (sites touristiques naturels, zones de baignade, zones de pêche) - une face avec des informations plus éducatives (bonnes pratiques, espèces protégées, informations baignade, adresses utiles) <b>Le guide se doit d'être décliné au minimum en français et en anglais. La déclinaison en allemand et en espagnol serait un plus (voir hollandais).</b>
Technique	SPARE/PGRE	Citoyen	Groupement d'achat / Installation récupérateur d'eau de pluie	Avec participation de la commune pour inciter les citoyens à investir
Technique	SPARE	Commune	Implantation de toilettes sèches	Favoriser l'installation de toilettes sèches pour économiser l'eau
Technique	SPARE	Citoyen	Connecter les récupérateurs d'eau de pluie aux WC/machine	Limiter l'usage d'eau potable au strict minimum (il est facile de créer deux circuits dans les maisons) avec l'eau de pluie ou puits existants

## Annexe 2 : Ateliers d'écoute

### Méthodologie

Au total, 18 acteurs ont été rencontrés. La rencontre en présentiel était privilégiée, seulement une visioconférence a été réalisée. Chacune des rencontres durait entre 1h et 2h30. Les ateliers d'écoute se sont déroulés entre le 12 avril et le 8 juillet 2022.

Les ateliers d'écoute avaient pour objectif d'avoir une vision du territoire élargie à la problématique quantitative, de connaître des retours d'expériences sur les économies d'eau et d'informer les personnes rencontrées de la création du futur projet EcoDrôme. L'autre but était de constituer un avis élargi sur les cibles, les messages et les actions à porter par le projet EcoDrôme

### Résultat

Les 3 collèges de la CLE ont été rencontrés avec une plus faible représentation des représentants de l'Etat : 9 usagers, 7 représentants des collectivités et 2 représentants de l'Etat. Il a été choisi que le collège des usagers soit sur-représenté dans les ateliers d'écoute par rapport à sa proportion au sein de la CLE car il est le premier concerné par le manque d'eau et souvent le moins informé des réglementations en vigueur.

Parmi les représentants des collectivités, 4 techniciens et 3 élus ont été rencontrés. Parmi les usagers, ont été rencontrés : 1 agriculteur, 2 citoyens, 2 entreprises, 1 hébergeur et 3 membres d'associations. A savoir que les acteurs rencontrés ont d'autres casquettes que celle portée le jour de la rencontre : 2 agriculteurs, 1 artisan, 2 associatifs, 1 chercheur.

Les femmes sont moins représentées que les hommes : 5 femmes et 12 hommes rencontrés.

Représentation par tranches d'âge<sup>10</sup>:

15-29	30-44	45-59	60-74
15%	16%	20%	18%
2	8	4	4

La tranche d'âge des 30-44 ans est sur-représentée au regard de la population relative du bassin.

Bassin de vie <sup>11</sup>	CCD	CCCPS	CCVD	Hors bassin versant
Personnes rencontrées	6	4	6	2
Nombre d'habitants	11920	15863	30960	-
Superficie en km <sup>2</sup>	1200	234	588	-

Au regard de la taille des populations, les personnes rencontrées provenant de la CCD sont sur-représentées.

<sup>10</sup> Groupes formés par l'INSEE et représentativité par tranche d'âge dans la Drôme datant de 2019 selon l'INSEE

<sup>11</sup> Données par bassin de vie datant de 2019 selon l'INSEE (CCD : communauté de commune du Diois, CCCPS : Communauté de communes du Crestois et du pays de Saillans, CCVD : Communauté de communes du Val de Drôme).

## Perception de l'état des rivières de la vallée

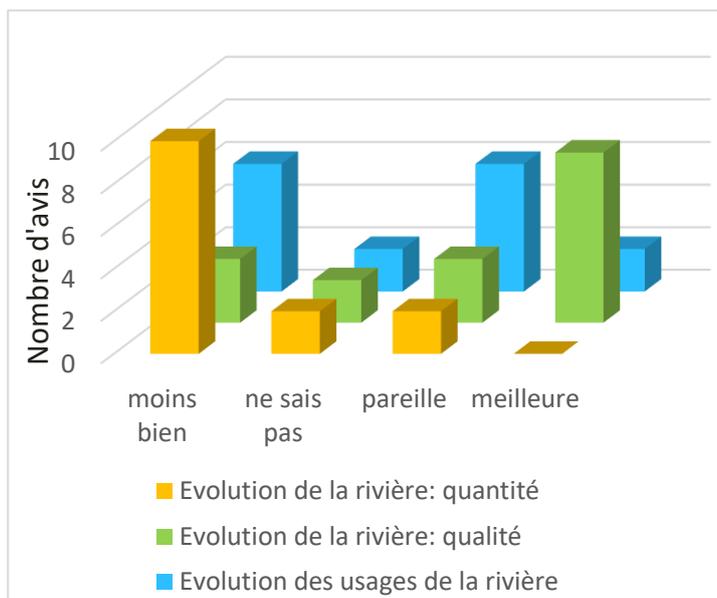


Figure 3 : Evolution de la rivière selon les retours des ateliers d'écoute

Les participants ont évalué l'évolution de la rivière Drôme et de ses affluents sur les aspects quantitatifs, qualitatifs et d'usages depuis qu'ils habitent la vallée (figure 3). Quatre des personnes interrogées vivent dans la vallée depuis 2 à 10 ans, 5 depuis 20 à 40 ans et 3 depuis toujours.

La plupart des personnes interrogées pensent que ces rivières ont moins d'eau depuis qu'ils habitent la vallée. Il est intéressant de constater que 3 personnes présentes depuis moins de 10 ans dans la vallée font ce constat bien qu'elles soient plus récemment installées.

En revanche, le plus grand nombre pense que la qualité des rivières de la vallée s'est améliorée. Les avis divergent quant à la question de l'évolution des usages des rivières : en majorité, ils trouvent que les usages se sont détériorés ou qu'ils n'ont pas évolué.

Pour étoffer la précédente question, les participants ont listé les problématiques qui concernent la rivière Drôme et ses affluents. Le manque d'eau est la plus citée (12 personnes), suivi du problème de fréquentation (4 personnes) et de la pollution (2 personnes). D'autres problématiques ont été citées une seule fois (agriculture, prélèvement de graviers, assècs, perturbation climatique, diminution de la biodiversité, répartition, inondation et réchauffement).

La ressource disponible en été pour l'usage des habitants du bassin versant a été ensuite évaluée sur une échelle de 0 à 100% (il était précisé que 100% correspond à une ressource illimitée). Pour aucun des consultés, la ressource est illimitée pour nos usages. Environ 70% des personnes interrogées évaluent la ressource disponible à un niveau inférieur à 40% en été (figure 4).

Evaluation de la ressource disponible en été

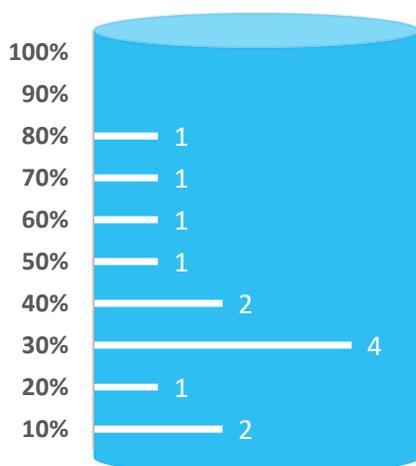


Figure 4 : Ressource disponible en été

Quant à la vision du territoire en 2050, seulement 23% des personnes interrogées en ont une vision « positive » contre 77% qui en ont une vision « négative » ou « très négative ».

Au regard du nombre de participants, ces quatre éléments semblent montrer un constat partagé entre les habitants. C'est celui d'un « manque d'eau » dans les rivières, qui semble augmenter en fonction du temps et qui s'accompagne d'une conscience du changement climatique en cours.

Il semble y avoir un véritable attachement des participants interrogés à la santé de la rivière, et qu'ils souhaitent tous la préserver : « elle est l'axe central de la vallée et constitue notre identité », « les gens la regardent quotidiennement en roulant sur la D93 pour évaluer son état de santé » racontent deux personnes interrogées.

## Evaluation de nos actions impactant la ressource en eau

Fort d'un constat général d'un manque d'eau dans nos milieux aquatiques, il est intéressant de constater que 70% des personnes interrogées font le lien entre l'eau que l'on consomme chez soi et les variations du niveau de la Drôme, et 75% se sentent directement touchées par le manque d'eau.

En demandant aux participants d'évaluer nos efforts collectifs et leurs efforts personnels quotidiens pour économiser l'eau, on observe sur la figure 5 que les efforts personnels sont mieux évalués (en moyenne : 1) que les efforts collectifs (en moyenne : 0). Près de 88% des efforts personnels sont évalués comme suffisants. L'évaluation des efforts collectifs est, elle, plus dispersée.

Toutefois, seulement 7 participants sur 18 avaient mis en place plusieurs mesures pour économiser l'eau au quotidien. Plusieurs avaient remplacé les bains par des douches ou installé des mitigeurs ou des récupérateurs d'eau de pluie.

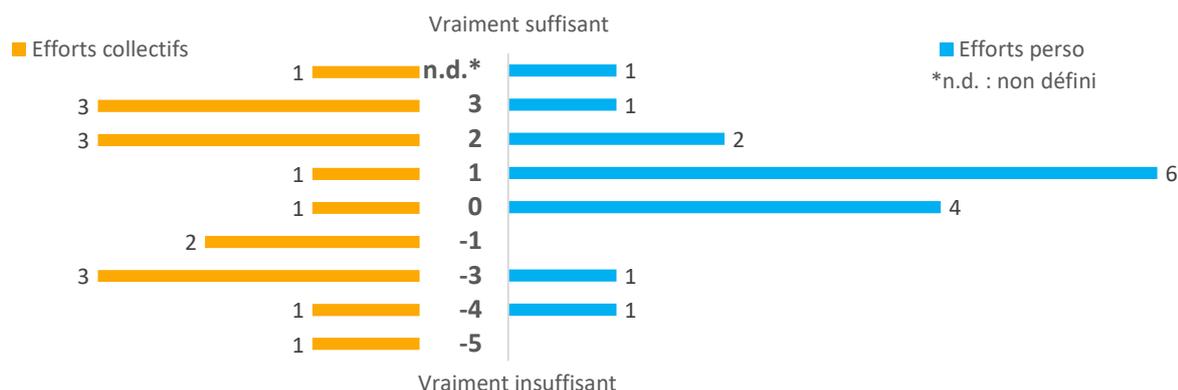


Figure 5: Efforts réalisés pour économiser l'eau

#### Acteurs et actions prioritaires d'économie d'eau



Figure 6: Acteurs cités comme prioritaires lors des ateliers d'écoute

Les acteurs qui apparaissent comme prioritaire, selon les personnes rencontrées, sont les communes, le grand public et les agriculteurs et différents corps de métiers de l'aménagement (figure 6).

Les collectivités publiques au sens large sont les plus citées : commune, élu, service d'urbanisme, espaces verts, intercommunalité, service eau potable.

Tous les usagers de l'eau sont cités : agriculteur, grand public, scolaires, industrie, hébergeur, propriétaire foncier, résidence secondaire et également le collège de l'Etat : Etat, OUGC, Chambre d'agriculture. On retrouve également tous les acteurs plus lointains de la problématique de l'eau qui ont un rôle de relai d'information sur la société :

terrassier, promoteur, plombier, constructeur, artisan, lotisseur et grande distribution.

Les actions et messages cités lors des ateliers d'écoute sont classés selon leur nature :

- Outil
- Message
- Evènement
- Règlementation
- Sensibilisation

## Acteurs exemplaires sur le territoire

Une carte des acteurs du bassin versant de la Drôme a été réalisée à partir des exemples cités par les participants des ateliers d'écoute comme exemplaires pour leur gestion parcimonieuse de l'eau lors des ateliers d'écoute (figure 7).

Elle permet d'identifier les personnes exemplaires à valoriser dans les différentes actions du programme EcoDrôme.

Dans le tableau 7 sont référencées les personnes ayant participé aux ateliers d'écoute.

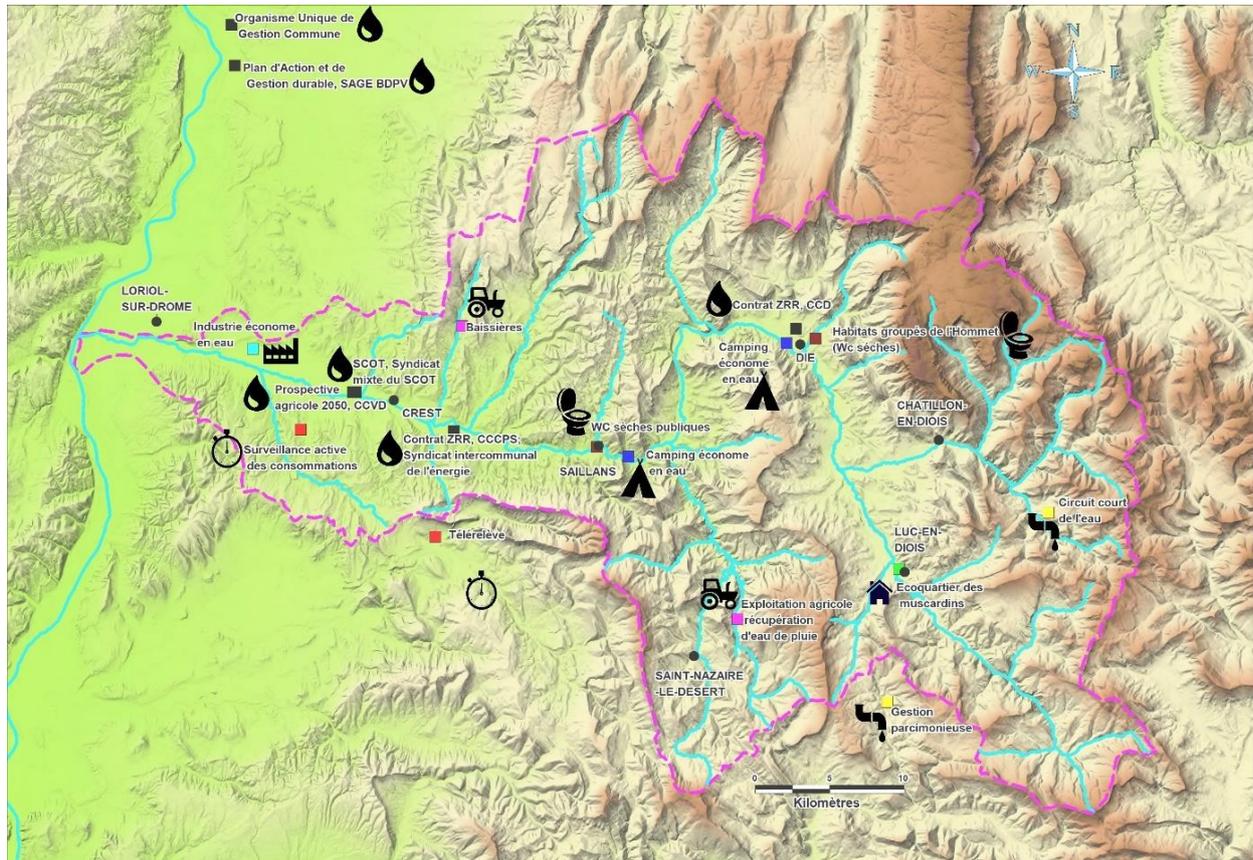


Figure 7 : Carte des acteurs cités comme exemplaire pour leur gestion de l'eau sur le territoire

- Habitats groupés de l'Hommet (WC sèches)
- Les agriculteurs et bureaux d'étude utilisant le principe de l'hydrologie régénérative en aménageant leurs parcelles : les Alvéoles à Cobonne, le GAEC de Montlahuc, un vigneron de Barnave, l'entreprise paysage Fertile, le bureau d'étude Permalab, l'Oasis de Serendip.
- Les communes qui ont vécu avec peu d'eau : commune de Bellegarde-en-Diois
- Les communes dont le réseau d'eau potable est composé de plusieurs sources pour très peu d'habitants pour comprendre l'organisation de ces circuits courts de l'eau : Boulc
- Les communes réactives en cas de surconsommation des habitants : Chabrillan et Saou
- Les communes mettant en place des WC sèches publiques : Saillans
- Les campings ayant une gestion parcimonieuse de l'eau : camping de la Clairette à Espenel, camping du Mûrier à Die
- L'entreprise Charles&Alice pour la construction d'une arborescence des consommations grâce à des compteurs connectés automatisés. L'entreprise a réalisé ces travaux en interne et c'est facilement reproductible.
- Exploitation agricole à Brette pour son système de récupération d'eau de pluie
- Ecoquartier des muscardins : gestion parcimonieuse de l'eau
- Ferme Margerie : Transformation / Retraitement et valorisation de l'eau
- Ecole : la désimpermeabilisation des cours de Cliousclat
- Les systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte exemplaires : les pépinières Veauvy

Tableau 7 : liste des participants aux ateliers d'écoute

Participant	Structure	INTERCO	Collège CLE	Genre
Sabine GIRARD	INRAE	CCCPS	Usager	F
Pascal BAUDIN	Elu	CCD	Collectivités territoriales	H
Pierre LESPETS	Elu	CCVD	Usager	F
Nathalie GAYRAUD	OT CCD	CCD	Collectivités territoriales	H
Pierre CAPIEZ	Drôme loisir	CCCPS	Usager	H
JL BAÏETTO	Associatif/Citoyen	CCD	Usager	F
Christophe ADAM	OT CREST	CCCPS CCVD	Collectivités territoriales	H
Gerard CROZIER	Elu	CCVD	Collectivités territoriales	H
Emilie BELMONT	CCD	CCD	Collectivités territoriales	H
Frédéric JEAN	Charles&Alice	CCVD	Usager	F
Florian LABATS	Syndicat d'eau potable SMPAS	CCCPS	Collectivités territoriales	H
Tao CARPENTIER	Association Biovallée	BASSIN	Usager	H
Noémie GAILLARD	Association Biovallée	BASSIN	Usager	H
Martin BENOIT	Association Biovallée	BASSIN	Usager	H
Marie TROCCAZ	Camping le Chamarge	CCD	Usager	H
Olivier CARSANNA	DDT	EXTERIEUR	Etat	H
Marc-Antoine FORCONI	Gaec de Montlahuc	CCD	Usager	H
Eve SIVADE	AERMC	EXTERIEUR	Etat	H

Au total 26 des 66 actions et messages cités lors des ateliers d'écoute seront repris pour la création du programme EcoDrôme. Toutes les actions retenues sont en gras dans le tableau 8.

Tableau 8 : Actions et messages sont cités lors des ateliers d'écoute

Type	Action
Evènement	Coupure d'eau pédagogique
<b>Evènement</b>	<b>Créer des réunions pour insuffler des dynamiques de quartier sur le thème de l'eau dans les villes</b>
<b>Evènement</b>	<b>Créer un évènement pour montrer aux habitant la source du villages</b>
Evènement	Créer un évènement type « plan hors sec » pour annoncer que tel jour la ville sera coupé de sa ressource
Evènement	Dynamiser le bénévolat communal pour l'entretien des réseaux d'eau potable des villages
Evènement	Faire des coupures pédagogiques pour comprendre que des fois on manque d'eau
<b>Evènement</b>	<b>Organisation des balades pour aller voir la ressource en eau</b>
Message	Changement de modèle familial
<b>Message</b>	<b>Changer de pratiques culturelles</b>
<b>Message</b>	<b>Changer les pratiques agricoles</b>
Message	Communiquer sur l'arrêté sécheresse
Message	Communiquer sur l'utilisation de l'eau par les entreprises et les agriculteurs dans l'été et le reste de l'année
<b>Message</b>	<b>Conserver tous les arbres et toutes les haies</b>
<b>Message</b>	<b>Délivrer un message sur l'impact des terrasses arrosées</b>
<b>Message</b>	<b>Ecogestes</b>
<b>Message</b>	<b>Ecogestes quotidiens aux citoyens pour donner une dynamique à la société</b>
<b>Message</b>	<b>Être autonome en eau en recyclant l'eau de pluie</b>
<b>Message</b>	<b>Faire du lien entre le volume des réserves communales et le remplissage des piscines, L'évaporation des piscines non couverte : gros phénomène d'évaporation</b>
<b>Message</b>	<b>Plus d'informations du public sur les moyens possibles pour faire des économies d'eau,</b>
Message	Priorisation des droits d'eau pour le maraichage en agriculture car besoin de nourrir le territoire
Message	Reconnecter le cycle de l'eau dans la commune en créant des repères visuels
Message	Remettre en question ces droits d'eau établis depuis longtemps
<b>Message</b>	<b>Réutilisation des eaux grises</b>
<b>Message</b>	<b>Savoir décrypter sa facture d'eau</b>
Outil	Avoir plusieurs sous-compteur dans les campings
<b>Outil</b>	<b>Changer ou supprimer le fleurissement communal</b>
Outil	Créer un témoin sur le site internet de la commune pour voir comment évolue le niveau d'eau de la source en temps réel
Outil	Désimperméabiliser les villes et villages

Type	Action
<b>Outil</b>	<b>Être plus réactif quand on a une consommation anormale sur le réseau : télédétection des volumes qui partent des réservoirs et caler les débits de fuites nocturnes</b>
Outil	Faciliter la pose de récupérateur d'eau pluviale
Outil	Faire des aménagements hydrologiques sur les parcelles ouvertes (principalement agricole)
Outil	Faire la relève 2 fois par jour en été pour informer en temps réel de faire très attention à sa consommation
Outil	Faire une étude comparative et axer la communication sur ce qui a vraiment un impact sur les économies d'eau
Outil	Faire une étude déterminant les actions qui ont le plus d'impact
<b>Outil</b>	<b>Favoriser l'installation de WC sèches dans les habitations</b>
<b>Outil</b>	<b>Recherche de fuite après compteur par les habitants</b>
<b>Outil</b>	<b>Récupérer les eaux de pluie pour WC et machines à laver et avoir deux réseaux dans les maisons</b>
Outil	Redonner de l'espace à la rivière pour recharger les nappes
Outil	Réinjecter l'eau dans la nappe
Outil	Retenue collinaire
Outil	S'appuyer sur les associations qui ont plus de libertés que les administrations
Outil	Stockage d'eau à Véronne
Outil	Transformer les piscines en zone de stockage d'eau en couvrant / végétalisant sa surface
<b>Outil</b>	<b>Utiliser de sciences sociales et cognitives pour changer les habitudes des gens</b>
Outil	Valoriser le travail du castor pour infiltrer l'eau dans les nappes
Réglementation	Accorder un permis de construire seulement aux habitations autonomes en eau de pluie
Réglementation	Changer la facturation pour une tarification progressive
Réglementation	Faire passer des mesures dures : suppression des piscines ...
Réglementation	Inclure des réseaux de récupération d'eau de pluie dans les projets d'urbanisme
Réglementation	Interdiction de construction des piscines
Réglementation	Pratiquer une tarification plus chère en été
Réglementation	Pratiquer une tarification de l'eau élevée pour couvrir les travaux de réfection du réseau
Réglementation	Préserver tous les arbres et la végétation proche des cours d'eau
Réglementation	Proposer un nouveau modèle de répartition des eaux à l'OUGC
Sensibilisation	Arrêter de faire de la fausse publicité sur la rivière alors qu'elle manque d'eau en été
<b>Sensibilisation</b>	<b>Bancariser les exemplaires</b>
Sensibilisation	Créer des relais : ambassadeurs à former
Sensibilisation	Distribuer l'arrêté sécheresse dans les boîtes aux lettres
Sensibilisation	Employer un animateur saisonnier pour sensibiliser les touristes et baigneurs
<b>Sensibilisation</b>	<b>Faire des passerelles entre l'agriculture et les autres secteurs,</b>
Sensibilisation	Faire participer le citoyen : favoriser le bénévolat communal en les faisant participer à la recherche de fuite par les habitants, au débroussaillage de la source, au nettoyer les abords des sources et des réservoirs
<b>Sensibilisation</b>	<b>Former les agriculteurs à une pratique moins gourmande en eau,</b>
<b>Sensibilisation</b>	<b>Former les maires à la déclaration des demandes de forage</b>
Sensibilisation	Renoncer à faire couler les fontaines
<b>Sensibilisation</b>	<b>S'appuyer sur la presse locale pour servir de relais</b>
<b>Sensibilisation</b>	<b>Sensibiliser le département à un tourisme éco-responsable</b>
<b>Sensibilisation</b>	<b>Sensibilisation des scolaires</b>

## Synthèse

Toutes les personnes interrogées s'accordent à constater une diminution de la quantité d'eau estivale dans la rivière et une augmentation de ses usages. Environ 70% des personnes interrogées évaluent la ressource disponible en été à un niveau inférieur à 40%.

Fort d'un constat général d'un manque d'eau dans nos milieux aquatiques, il est intéressant de constater que 70% des personnes interrogées font le lien entre l'eau que l'on consomme chez soi et les variations du niveau de la Drôme et 75% se sentent directement touchés par le manque d'eau. Les efforts personnels quotidiens pour économiser l'eau sont mieux évalués que les efforts collectifs. Toutefois, seulement 7 participants sur 18 avaient mis en place plusieurs mesures pour économiser l'eau au quotidien. Plusieurs avaient remplacé les bains par des douches ou installé des mitigeurs ou des récupérateurs d'eau de pluie. Au total, 20 des 47 actions et messages cités lors des ateliers d'écoute seront repris pour la création du programme EcoDrôme.

Les acteurs qui apparaissent comme prioritaires selon les personnes rencontrées sont les communes, le grand public et les agriculteurs et différents corps de métiers de l'aménagement.

Les participants souhaitent également valoriser les acteurs cités comme exemplaires pour leur gestion parcimonieuse de l'eau sur le territoire.

### Annexe 3 : Commission thématique 4

Les participants de la commission thématique 4 « Partage de l'Eau » ont été consultés pour évaluer les efforts d'économie d'eau à réaliser, prioriser les cibles et identifier les messages à délivrer selon eux.

La commission thématique s'est déroulée le 17 mai 2022, la durée des exercices proposés a duré environ 2h. Les trois collèges sont en nombre inégal avec peu de représentants de l'Etat présents (Usagers (8), collectivités territoriales (8) et représentants de l'Etat (1)).

#### Evaluation de nos actions impactant la ressource en eau

Le premier exercice consiste à demander aux participants d'évaluer personnellement leurs efforts collectifs et individuels en termes d'économie d'eau (figure 8). Tous les membres sont d'accord pour dire que les efforts collectifs ne sont pas suffisants : le constat « s'empire d'année en année, il y a une tension entre la volonté et l'action » (Y. MONNIER), « il n'y a pas de consigne claire de la part des collectivités, nos efforts ne sont pas à la hauteur de ce qu'il faudrait et ne sont pas coordonnés mais au contraire isolés » (F. BAUZIN).

La majorité des participants présents estime pouvoir améliorer leurs efforts personnels quotidiens.



Figure 8 : Evaluation des efforts personnels et collectifs

#### Priorisation des cibles

L'objectif de l'exercice est de cibler avec les membres de la commission les acteurs à prioriser dans le plan de mobilisation des acteurs. On entend par acteur prioritaire celui pour lequel sera engagé un travail particulier pour les actions d'économie d'eau.

Trois groupes de travail de 4 ou 5 personnes sont constitués en respectant la représentativité des trois collèges. L'exercice de priorisation des cibles nécessite un temps court (5 minutes) de réflexion personnelle puis d'un temps plus long (15 minutes) de réflexion par groupe et enfin d'une synthèse aux autres groupes (20 minutes) afin de constater les cibles communes / divergentes aux trois groupes (figure 9). La priorisation des acteurs s'effectue à partir d'une frise de priorité où il faut coller au plus à droite les acteurs auprès de qui il est nécessaire d'engager un travail particulier.

Les cibles apparaissant comme prioritaires sont les collectivités publiques : « communes », « élus » et « service planification » et « acteur de l'aménagement du territoire » sont visés. Les « citoyens » et l'« agriculture » apparaissent également comme prioritaires.

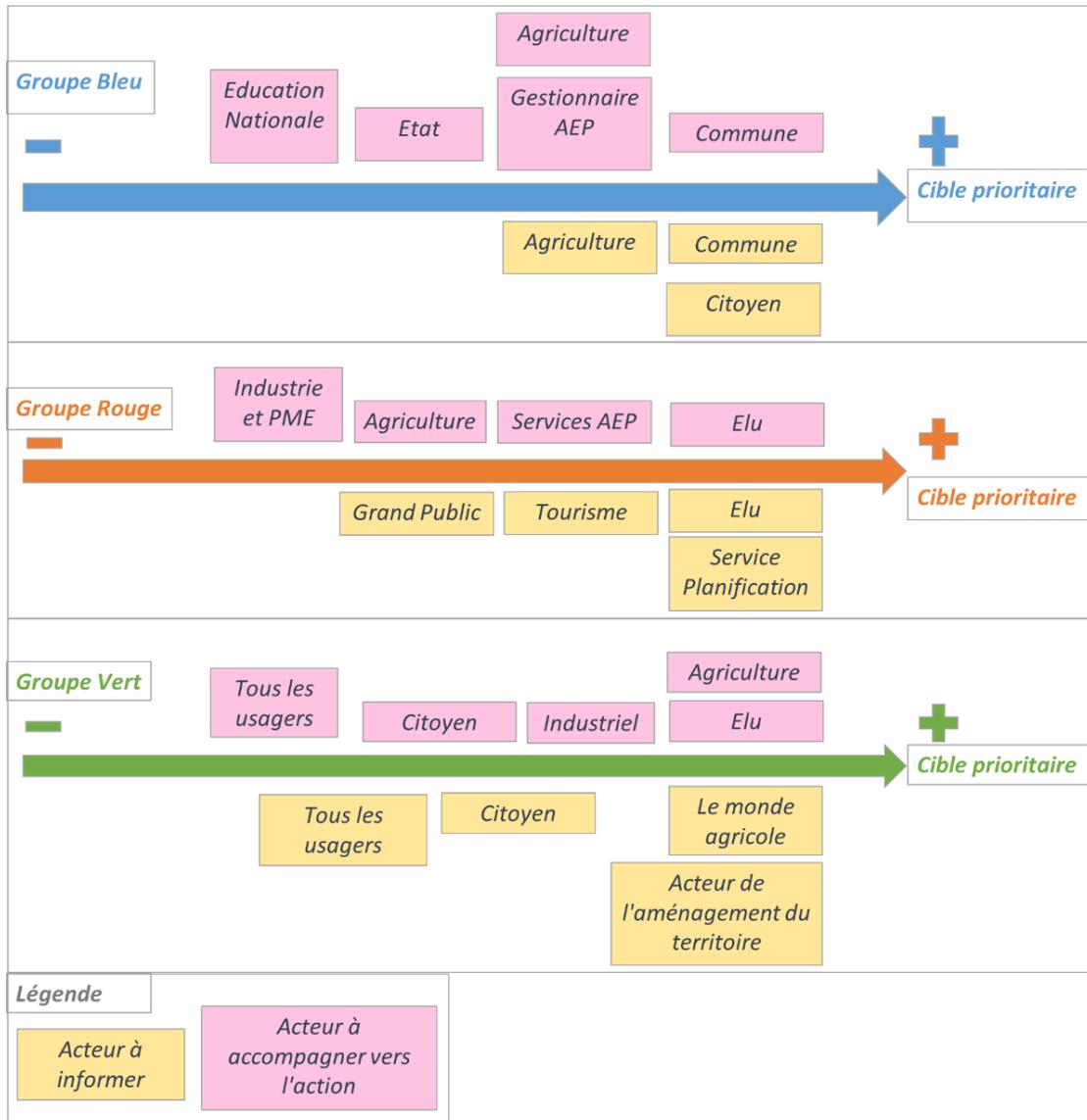


Figure 9 : Synthèse de l'exercice de priorisation des cibles par groupe

### Actions à réaliser auprès des cibles

Lors du même exercice, il est demandé de différencier par un post-it jaune ou rose (figure 9) si l'acteur mentionné est « à informer » ou « à accompagner vers l'action ». On considère que tous les acteurs à « accompagner vers l'action » doivent également être tenus informés, donc dans le tableau 9, on compte les acteurs qui sont à la fois marqués par un post-it rose et jaune sur la figure 2 comme acteurs à « accompagner vers l'action ».

Tous les groupes sont d'accord pour dire que les communes et l'agriculture sont à accompagner vers l'action. En revanche, les avis divergent sur l'accompagnement vers l'action ou la simple information du citoyen. Les cibles citées par 1 ou 2 groupes sont également représentées dans le tableau 9.

Tableau 9 : Type d'action à réaliser par cible, mentionnée par les groupes de travail

Cible	Mention "Cible à informer"	Mention "Cible à informer et accompagner vers l'action"
Elu/Commune		<b>3</b>
Citoyen/Grand public	<b>2</b>	<b>1</b>
Agriculture		<b>3</b>
Urbanisme/Construction	<b>2</b>	
Industrie/PME		<b>2</b>
Services AEP		<b>2</b>
Tous les usagers		<b>1</b>
Education Nationale		<b>1</b>
Tourisme	<b>1</b>	
Etat		<b>1</b>

### Les messages à délivrer

Il est demandé ensuite aux participants de réfléchir par groupe aux messages à délivrer auprès des acteurs « commune » et « citoyen ». La synthèse des messages produits peut être répartie selon trois types dans le tableau 10 :

- Contexte : de la problématique du manque d'eau
- Règlementation : outils, échéances, contrôle
- Moyen d'action : écogestes, communication, aménagements

Les messages à délivrer aux communes et aux citoyens selon les participants sont les suivants :

Tableau 10 : Messages à délivrer aux communes et aux Citoyens

Type	Message aux communes	Message au citoyen
Contexte	Eau paramètre de l'urbanisation	Impact sur la biodiversité
	Impact sur la biodiversité	Nécessité d'un arrêt brutal de nos modes de consommation
	Situation du territoire	Connaitre l'état de la masse d'eau de façon récurrente Situation sécheresse, état de la ressource
Règlementation	Réformer la réglementation	Informers sur les forages/responsabiliser
	Rappeler les échéances réglementaires	Application Propluvia (carte arrêtés sécheresse en France)
	Informations sur les contrôles de forages	Ils sont concernés par l'arrêté sécheresse
	Support de com expliquant l'arrêté	
Moyen d'action	Sobriété et écogestes	Sobriété et écogestes
	Infiltration par les haies ZH	Infiltration par les haies ZH
	Communiquer sur la communication auprès des usagers	Petits gestes / mauvaises habitudes
	Intervention dans les écoles sur les bonnes pratiques	L'eau est très peu chère au regard de sa rareté et de ce qu'elle coûte
	Communication (support fréquence méthode)	Chacun peut agir/changement de pratiques
	Support de communication à personnaliser	

### Synthèse

L'ensemble des participants était en accord sur le fait que les efforts d'économie d'eau collectifs et personnels sont aujourd'hui insuffisants.

De ce constat, les participants ont ciblé les collectivités publiques, les citoyens et les agriculteurs comme cibles prioritaires. Parmi lesquelles, les participants étaient d'accord pour dire que les communes et l'agriculture sont à accompagner vers l'action.

Les messages prioritaires à délivrer aux cibles « citoyen » et « commune » sont, soit des moyens de contextualisation de la problématique liée au manque d'eau, soit des moyens d'information réglementaire ou soit des moyens d'action d'économie d'eau.

**Membres présents :**

BAUDIN Pascal	CC Diois
BAZIN Flore	FRAPNA
BLANC Ludwig	SID
BOYER René	Association des riverains de Printegarde
CARSANA Olivier	DDT-SEFEN
CHARMET Martine	Conseillère départementale
COIN Jean-Marc	FDAAPPMA26
DESPLANCHES Mathilde	OUGC – Chambre d'Agriculture
DZIALOSZYNSKI Barbara	Invitée
GAGNIER Gérard	Parc Naturel du Vercors
HAMELIN Catherine	Animatrice SBDP - CD26
LEMERCIER Christophe	Mairie de Crest
MATHIEU Roger	FRAPNA
MONNIER Yann	FDAAPPMA26
ROSSI Cécile	SCOT Drôme aval
TRON Frédéric	SMRD

**Autres présents :**

ARNAUD David	Animateur SAGE, SMRD
PAYAN Charlène	Animatrice économie d'eau – SMRD
PETITJEAN Claire	Appui animation SAGE – SMRD
DUVAL Jérôme	Technicien rivière, SMRD

## Annexe 4 : Retour d'expérience des territoires voisins

Les retours d'expérience des territoires voisins ont permis de référencer les actions efficaces, d'identifier les partenaires, les publics cibles, les moyens humains, financiers engagés et les budgets mobilisés.

Les rencontres ont été réalisées entre le 29 mars 2022 et le 5 août 2022 par visio-conférence et en présentiel puis par téléphone.

Le choix des territoires rencontrés s'est fait sur la connaissance des programmes et travaux engagés en faveur des économies d'eau. L'agence de l'eau RMC nous a permis d'identifier ceux ayant un programme exemplaire. La durée moyenne des rencontres était d'une heure pour un total de 11 échanges.

Voici la liste des rencontres effectuées :

Date de rencontre	Organisme	Personne rencontrée	Fonction	Type de rencontre
29/03/22 03/08/22 03/08/22 05/08/22	PNR Luberon	Magali JAMEUX  Julia MAYAUDON	Chargé de mission  Econome de Flux au SEDEL	Présence /Téléphone  Téléphone
3/06/22 29/06/22 05/08/22	SMETA	Leo PEYRAUD Gwendoline MOMBERTRAND Véronique DUBOIS	Technicien animateur Chargée de missions Directrice	Visio-conférence Visio-conférence Téléphone
1/07/2022	CCI Borbilhan	Luc GUYMARE	Chargée d'études	Visio-conférence
13/07/22	CISALB	Florent BERARD	Chargé de mission	Visio-conférence
13/07/22	INRAE	Marielle MONTGINOUL Patrice GARIN	Chercheuse Chercheur	Visio-conférence
19/07/22	SMAGGA	Frédéric AUGIER	Chargé de mission	Visio-conférence
04/07/22	EPTB Ardèche	Simon LALAUZE	Chargé de mission	Téléphone

Cinq échanges sont présentés à titre d'exemple.

### Rencontre avec le PNR du Lubéron

<b>Programme d'action</b> : Adhésion communale eau + énergie, sensibilisation des secteurs touristiques...
<b>Action 1</b> : Sensibilisation des hébergeurs aux économies d'eau en organisant des journées de formation : Contexte du territoire + présentation théorique outils de suivi + conception paysagère puis exemple d'application in-situ dans un camping.
Les + : Temps d'échange pendant l'audit du camping avec le prestataire spécialisé Les - : Peu d'hébergeurs présents car mauvaise communication, peu relayé par les OT et communes

Moyens humains : 1 jour de préparation et 2 jours d'animation par an
<p><b>Action 2</b> : Améliorer le rendement des bâtiments publics</p> <p>2012/2015 : Communes pilotes : Audits sur 3 communes puis plans d'action (-25% économies estimées) : Diag se base sur les factures et sur l'amélioration de la connaissance du réseau.</p> <p>2016/2018 : Etude de préfiguration d'une mission d'économie d'eau dans le patrimoine public puis 2 audits du patrimoine public</p> <p>2020 : Prestation externe (mi-temps), premiers diagnostics et actions pour une montée en compétence de la mission SEDEL eau : bâtiment, infrastructures sportives, espaces verts <i>financement région 30%</i></p> <p>2021 - 2022 : Embauche en interne d'un économe de flux <i>financement AERMC pour 2 ans 70%</i></p> <p>Finally, audit puis accompagnement personnalisé d'économistes de flux,</p> <p>Aujourd'hui : 21/77 collectivités sont engagées dans cette démarche. <i>Coût : 5 250€/an à la collectivité</i></p> <p>Adhésion de la commune pour 3 ans puis renouvellement par la suite si elle veut.</p>
<p>Les + : aide sur des points techniques difficiles à maîtriser par les techniciens communaux</p> <p>Les - : Test commune seule : besoin d'un technicien conseil</p>
Conseil : allier un binôme technicien communal + Elu
Moyens humains : 4 Economistes de flux.
Autre conseil : s'appuyer sur les structures et associations locales et allouer un petit budget à des actions citoyennes

## Rencontre avec le SMETA

<p><b>Action 1</b> : Charte communale + labélisation « je ne gaspille pas l'eau »</p> <p>10 actions phares</p> <p>Labélisation des communes qui respectent leurs engagements</p> <p>Optimiser les consommations d'eau pour les équipements sportifs et espaces verts</p> <p>Réaménager les espaces verts en privilégiant les espèces moins gourmandes en eau</p> <p>Réduire les fuites sur le réseau public</p> <p>Etudier les possibilités de mobilisation de ressources alternatives</p> <p>Promouvoir les économies d'eau au sein de la commune</p> <p>Mettre en place une politique tarifaire juste, adaptée et incitative</p> <p>Mise en place d'un dispositif de labellisation en concertation avec les 10 communes concernées</p> <p>Cahier des charges spécifique pour chaque commune</p> <p>Attribution du label ou non après examen par le comité d'agrément, des actions engagées et réalisées</p> <p>Prise en compte des progrès au même titre que les performances</p>
<p>Les + : Mise en place de référents techniques qui sont souvent très motivés et volontariat des Elus des communes</p>

Les - : Essoufflement au bout de quelques années
Moyens humains: Audit d'un BE : 3 mois pour une commune >2000 hab. (1000€ l'audit), un mi-temps pour le suivi. Pour la commune : 1 homme, 2h pour l'installation des équipements.  Financement : Agence de l'eau Région Commune  Comité d'agrément, jurri pour la labélisation : agence de l'eau, le département, la région, le CAUE (conseil architecture urbanisme et environnement), ALEC Montpellier (Eau et Energie)
Prérequis : Télérélevé dans la commune
Suivi : Consommation : Un relevé de compteur trimestriel si pas de télérélevé.
Conseil : Dans les réunions techniques toujours avoir un élu et un référent technique.
<b>Action 2</b> : Audit plan d'action campings
Historique : Moratoire sur le développement des hébergeurs puis audits cout*efficacité*ratio l/nuitée* puis demande de subvention puis période d'inaction / mauvaise action des Ets car manque d'accompagnement (protocole des étapes à suivre) puis création du poste de Leo puis de nouvelles audits (10 ans après) sont réalisés à nouveau pour établir un plan d'action avec chaque camping
Les + : cout*efficacité*ratio l/nuitée*  Les - : Manque d'accompagnement des hébergeurs pour le suivi du protocole
Suivi : Télérélevé obligatoire et suivi régulier
Conseil : Enrôler les campings après avoir travaillé avec les communes,  Conseil 2 : Ne pas laisser les entreprises réaliser les travaux directement après l'accord de la subvention et faire un protocole de réalisation des travaux en indiquant la marche à suivre et en mentionnant "ne pas entamer les travaux avant la réception de l'accusé de réception"
Moyens humains : chargée de mission + technicien animateur chargé suivi du plan d'action des campings + technicien base de données

## Rencontre avec le SMAGGA

<b>Action 1</b> : Audit + Fiche action des communes et convention d'agrément
Historique : Audit des factures d'eau des bâtiments des communes puis choix des 4 bâtiments les + consommateurs en eau puis distribution du matériel nécessaire et engagement de la commune de l'installer.  Choix de 12 communes, les bâtiments sont souvent des écoles, salles communales, bâtiments type vestiaire, mairie. Les communes étaient toutes d'accord. Ils ont réalisé plusieurs annonces dans les comités syndicaux... Convention ou ils s'engagent à installer le matériel dans le mois qui suit la réception.
Les + : Amorce : travail sur un outil d'aide à la décision ou tout est automatisé  Les - : Si stagiaire demande les factures de consommation d'eau, un retard d'action peut être constaté dû au manque de réponse des communes, c'est plus intéressant que les techniciens récupèrent les données et que l'analyse soit faite par le stagiaire
Moyens humains : 1 stagiaire/alternant pour le travail d'audit communal, suivi 1 fois par an.  Financement Agence de l'eau à 70% pour un budget total de 100 000 € pour près de 60 bâtiments équipés
Prérequis : Télérélevé & compétence d'installation du matériel dans la commune

Suivi : Relève mensuelle du compteur et transmission au SMAGGA
Conseil : Faire sur 4 bâtiments et demander à la commune de poursuivre ses améliorations seule
<b>Action 2</b> : Campagne de communication
Historique : Mangas réalisés : campagne de publicité, diffusé par Facebook Il est trop long pour être diffusé par ce moyen-là (1,20 min). Evènement : Conférence sur l'eau : Ville de Brignais, fiasco total : 20 personnes moyenne d'âge : 75 ans. Micro-trottoir diffusé sur les réseaux sociaux avec les CMJ
Les + : Coût réalisation faible des micros-trottoirs, impact fort Les - : Faire un spot vidéo court (moins de 30 secondes) sinon il n'est pas regardé et adapter le réseau social aux public visé
Suivi : Outil numérique sur Facebook permettant d'analyser le temps de visionnage des vidéos et les caractéristiques du public touché
Conseil : Cinémas : cout de diffusion d'un spot vidéo très cher
Partenariat : CMJ : (conseillé municipal des jeunes) / Agence de l'eau / réseaux sociaux
Moyens humains : 90 jours total, prestation d'un Community manager Budget média : Budget médias annuel : 22 000€, Diffusion Facebook : 600€/mois
<b>Action 3</b> : Distribution de kit hydro-économies
Objectif de distribuer 10 000 kits, réalisation : 5000 kits distribués mais surement beaucoup moins en réalité. A titre personnel : But : avoir un vrai retour sur l'investissement.
Les - : Frein : le calcaire qui réduit le débit des mousses et les rend obsolètes à un moment.
Moyens humains : Pilotage par le syndicat d'eau potable et réalisation par l'entreprise délégataire
Prérequis : Télérelève dans la commune
Suivi : par analyse des factures de consommation, biaisée par le confinement : -1% de consommation des ménages qui ont bénéficié du kit Suivi personnel : famille de 4 personnes : gain de 20m3/an.
Conseil : Conseil : faire du porte-à-porte pour suivre l'installation en installant sur un quartier et en évaluant l'impact de la mesure.

### Rencontre avec l'INRAE

<b>Thème</b> : Utilisation des sciences comportementales
Tout d'abord, bien comprendre la représentation du problèmes et freins à la réalisation d'économies d'eau par les élus et par les citoyens en réalisant des ateliers et diagnostic qui croisent les consommations réelles avec un questionnaire d'enquête.

La mise en situation permet de mieux comprendre et de vouloir se mettre en action, exemple : audit de la consommation d'un foyer. Comment faire des économies et que peuvent-ils en gagner ? Avec investissement d'équipement hydro-économe : ils pourraient vite gagner des résultats. Mise en situation intéressante pour tous les acteurs.

Les + : Jeu de rôle : Faire discuter les élus : ateliers géographiques. Minuteurs à mettre sur les douches qui modifient le comportement

Les - : Discussion avec un expert de la consommation eau potable pour les citoyens ou utilisation d'un flyer : ça ne marche pas. Il faut une approche terrain. Les animation et jeux de rôle sont à répéter régulièrement pour qu'ils soient efficaces.

Suivi : un stagiaire universitaire peut réaliser un suivi d'impact d'une campagne de communication

Conseil : Création d'évènements ludique pour faire passer des messages : intéressant, utilisation des réseaux sociaux et le + possible à base d'image. Education par les écoles & se renseigner sur la communication engageante.

### Rencontre avec l'EPTB Ardèche

**Action 1** : Vente de matériel hydro-économe

Historique : Deux volets ont été mis en place pour cette action. Souhaitant installer du matériel hydro-économe sur son territoire, l'EPTB Ardèche a saisi l'opportunité d'un appel à projet de l'agence de l'eau complété par des aides de la région pour subventionner un projet de mise à disposition de matériel hydro-économe et de cuves de récupération de pluie en ligne subventionnées à 80% et livré au domicile des clients. En moins de 2 semaines, tout le matériel est acheté par les usagers.

Les + : Opération qui fonctionne très bien. Le produit phare : les cuves de récupérations d'eau de pluies subventionnées. Un retour d'un questionnaire indiquait que les répondants avaient installé leur matériel hydro-économe.

Des moyens humains nécessaires seulement aux phases de dimensionnement et d'évaluation.

Les - : Les cuves ne sont pas subventionnées par un programme de l'agence de l'eau et leur prix devient concurrentiel face aux cuves d'occasion que lorsqu'elles sont subventionnées à 80%.

Conseil : Nous avons discuté de la distribution généralisée sur tout le territoire en imaginant les moyens humains mobilisables. Une opération de grande ampleur en mobilisant des services civiques sur le sujet pourrait être envisageable sur notre territoire. + de 15 services civiques seraient nécessaires pour équiper la moitié des foyers du bassin.

Moyens humains : deux agents (30 j + 30 j)

Marchés : Fournitures de matériels et Communication

Financement : Equipement : 180 000 € + Communication 18 000 € Subventions : 80 % AERMC – 20% bénéficiaires.

Prérequis : Aucune si ce n'est de pouvoir répondre à un appel à projet.

Suivi : Questionnaire envoyé aux bénéficiaires

## Synthèse

Plusieurs territoires ont déjà entamé un travail de sensibilisation de différents acteurs sur la thématique des économies d'eau. Nous reprenons à titre d'exemple 6 retours d'expérience en annexe 4 qui ont inspiré le programme EcoDrôme. Le choix des territoires exemplaires s'est appuyé sur les connaissances de techniciens du SMRD et sur le retour d'informations de l'agence de l'eau du bassin Rhône-Méditerranée et des territoires voisins questionnés.

Selon les retours d'expérience des territoires voisins, les **collectivités** sont une cible centrale pour les premières actions liées aux économies d'eau pour leur rôle exemplaire auprès des autres acteurs et pour leur rôle de proximité directe avec les acteurs qui seront ciblés par la suite. Il est important de s'appuyer sur des actions pilotes pendant les premiers programmes d'action et d'en partager le retour d'expérience aux élus.

Les retours d'expérience montrent que le déploiement des actions par les collectivités dépend de la structuration du territoire. Plus le portage de la compétence « eau potable » et la modernité du réseau de mesure (télérelève ou non) est homogène, plus il est facile de mettre en place des actions à grande échelle. Aussi, le nombre de communes et la démographie du territoire ont une importance.

Il faut aussi retenir que le suivi des actions de sensibilisation ou d'accompagnement n'a souvent pas été réalisé dans les autres territoires par le passé ; ils constatent avoir des difficultés à tirer des conclusions des actions qu'ils ont pu mettre en place. Il est donc important qu'une évaluation des actions soit réalisée par action.

Les territoires voisins consacrent aux actions d'économies d'eau souvent qu'un demi ETP pour les premières missions. Dans ce contexte, on constate des programmes d'action à ambition plus faible et à pas de temps plus long que le programme EcoDrôme.

La valorisation des expériences exemplaires d'un territoire semble également être un élément à fort potentiel.

## Annexe 5 : Autres programmes d'action du territoire

La dynamique d'adaptation au changement climatique génère plusieurs projets ayant un ou plusieurs volets en faveur des économies d'eau sur le territoire. Ce plan de mobilisation des acteurs doit en prendre compte pour l'articulation du portage de ces actions.

Les projets en cours de réalisation auprès des collectivités concernent la gestion avant compteur : amélioration des réseaux et du comptage. L'acteur agricole est ciblé par des projets visant l'optimisation des systèmes agricoles, le développement de pratiques agricoles économes en eau et le partage d'expériences.

Plan d'action	Porteur	Description	Etat d'achèvement
Contrat ZRR 2018/2023	CCD	Amélioration du réseau eau potable et pose de compteurs : Tarification au m3 Comptage prélèvement Comptage sous réseau	En cours
Plan de communication	SMRD	Développement du volet communication du SMRD	A venir Janvier 2023
Sage Drôme 2050	SMRD	Stratégies d'adaptation au changement climatique des acteurs	En cours
Contrat ZRR 2023/2026	CCD	Amélioration du comptage	A venir
Contrat ZRR 2022/2025	CCCPS	Amélioration du comptage	A venir
SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence	Département	Construction et déploiement des actions du volet agricole du sage du territoire BDPV	A venir
Prospective agricole et alimentaire	CCVD / 3CPS	Transformation agricole pour des cultures moins gourmandes en eau	A venir
Programme annuel	Chambre d'agriculture	Formation accompagnement : irrigation / substitution / stockage / changement de pratiques	En cours
Diagnostic et conseils	Service public de l'Energie	Pour les logements précaires et particuliers : tout le bassin versant Pour les entreprises et campings : tout le bassin versant Pour les collectivités : CCVD/CCCPS Anecdotique sur le territoire : augmentation de ces prestations à venir.	En cours
Atlas de la biodiversité	PNR Vercors	Formation dans 6 communes du parc pour l'amélioration de l'entretien des espaces verts	A venir
Sous les arbres volet II	Association Biovallée	Formation et accompagnement au stockage et aux mesures hydro-économes	A venir
?	Autres associations (col. Biodiversité, Lysandra, les Amanins, les Alvéoles, la gare des Ramières, Ecologie au Quotidien, moment partagé, université populaire du val de Drôme	Changement des pratiques agricoles, éducation à l'environnement	En cours

## Annexe 6 : Résultat au sondage « L'eau dans la vallée de la Drôme »

La démarche de réaliser un sondage a été lancée dans un but de connaître les questionnements des personnes de la vallée et ainsi adapter les animations « grand public » du projet EcoDrôme aux attentes de la population.

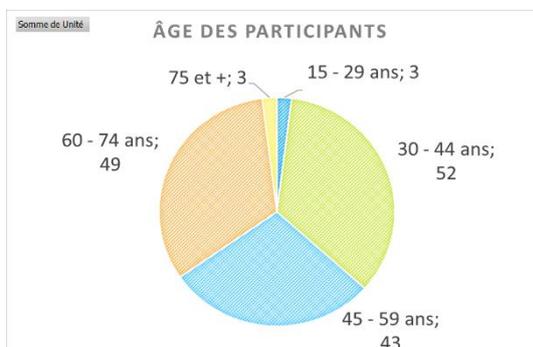
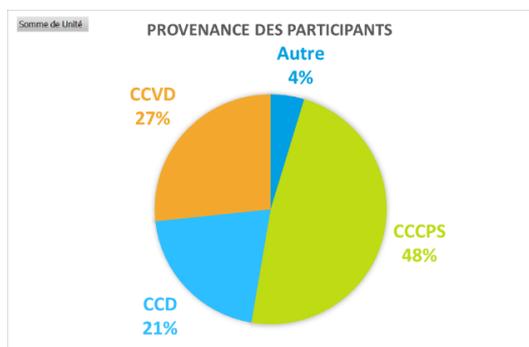
Publication du 1 au 26 septembre 2022

Nombre de réponse : 150

### Synthèse

Plus de 400 questions ont été posées par les répondants, dont 50% des sujets sont : la disponibilité et la répartition des ressources, l'agriculture, les usages individuels, les solutions possibles et la nature face au changement climatique. A privilégier : avec des personnes porteuses d'initiatives hydro-économiques de la vallée et techniciens du SMRD, mails d'information, radios, presse, site internet, inf'EauDrôm et point d'information itinérant. Le temps par animation souhaité est de 30 minutes à 2 heures.

### Lieu de vie et âge des participants :



Selon les données de l'Insee en 2019 : 15 400 personnes vivent dans la CCCPS, 30 442 personnes dans la CCVD et 11 375 personnes dans la CCD. Au regard de la démographie de la vallée, on constate une grande représentativité des répondants provenant de la CCCPS et une plus faible représentativité de ceux de la CCVD. Les répondants ayant entre 30 et 74 ans sont majoritaires à 95% avec une répartition homogène dans cette tranche.

## Les sujets qui intéressent les participants

### 3 : Quelles interrogations avez-vous après l'épisode de sécheresse de cet été 2022 ?

La question 4 : « Quand vous parlez avec vos proches de la ressource en eau : quels sont les sujets abordés ? » et la question 5 : « Quelles informations souhaiteriez-vous avoir sur l'eau » sont traitées simultanément avec la 3. Vous nous avez soumis pour ces trois questions plus de 400 réponses que nous avons réunies en 34 thèmes que vous souhaiteriez que l'on aborde lors de rencontres. La moitié des questions posées concernait les thèmes suivants :

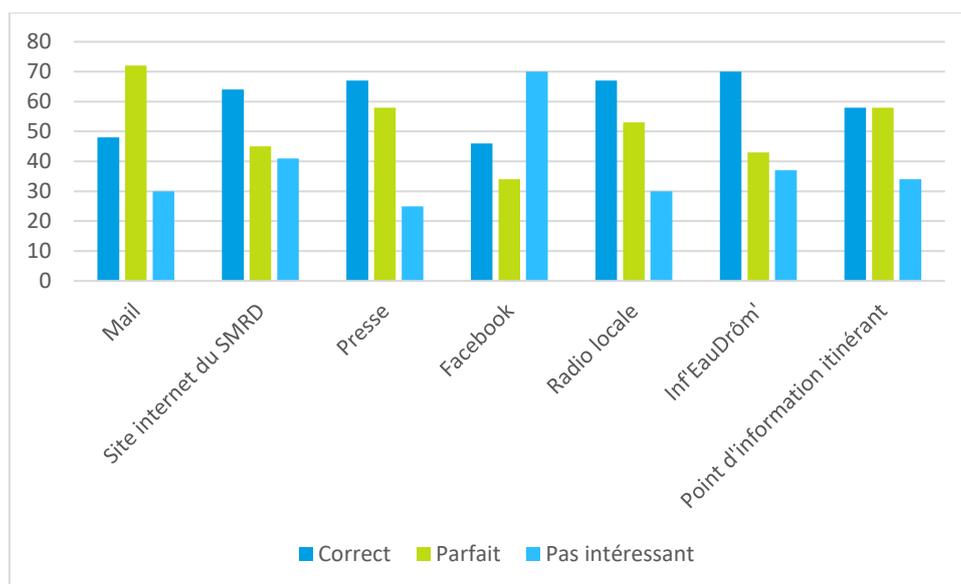


+ 400  
Questions

- La disponibilité et la répartition des ressources
- L'agriculture
- Les usages individuels
- Les solutions possibles
- La nature face au changement climatique

## Les moyens de communication

6 : Par quels moyens souhaiteriez-vous que l'on vous informe ?



Les mails sont à privilégier, les canaux sont à diversifier : la communication par radio, presse, site internet, Inf'EauDrôm' et points d'information itinérants sont corrects/parfaits.

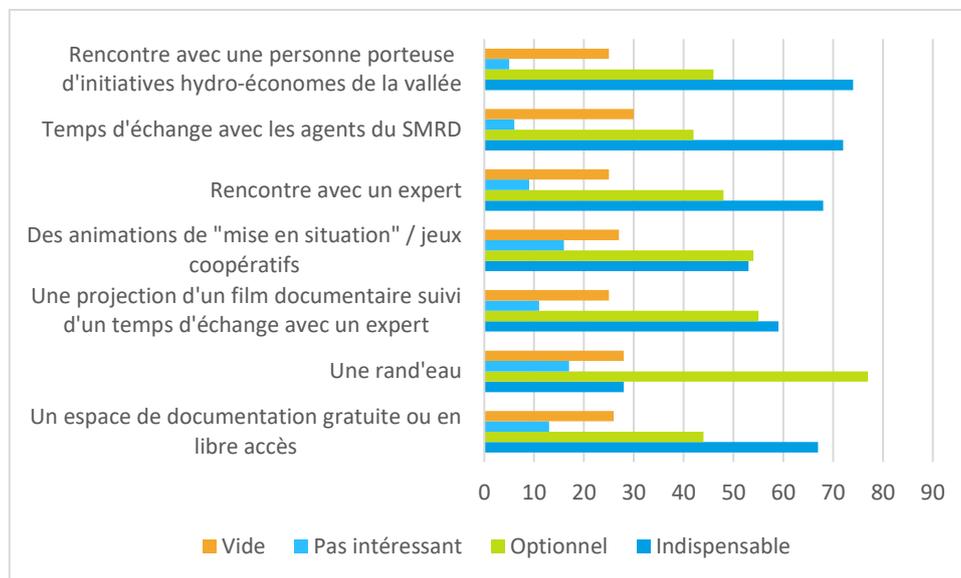
*D'autres propositions ?*

Vous nous avez suggéré les moyens suivants : Affichage, bulletin municipal, exposition, forum, newsletter mensuelle, panneaux d'information, rencontre annuelles publiques.

7. Un point d'informations itinérant vous semble-il approprié pour vous renseigner ?

Ce canal d'information semble approprié à 77,9% pour se renseigner.

8. Si oui, comment l'imaginez-vous ?

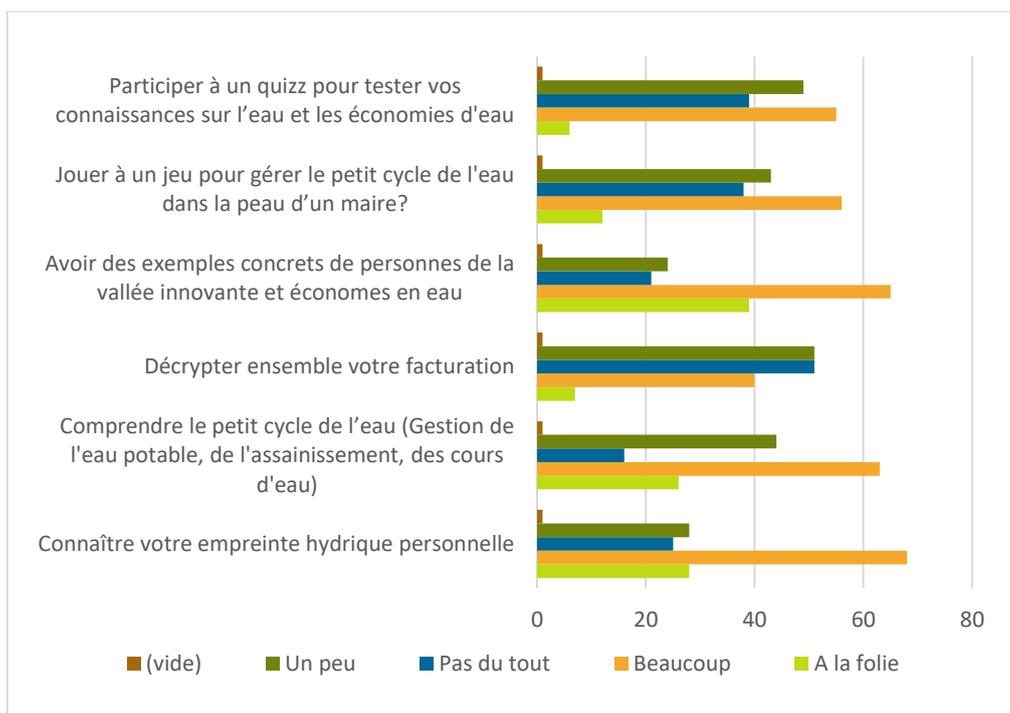


Les temps d'échanges et les rencontres avec les personnes porteuses d'initiatives hydro-économiques de la vallée où les experts sont les plus intéressantes à valoriser. Créer un espace de documentation gratuite en libre accès est également souhaité.

9. Dans quels lieux pourrions-nous nous rendre ?

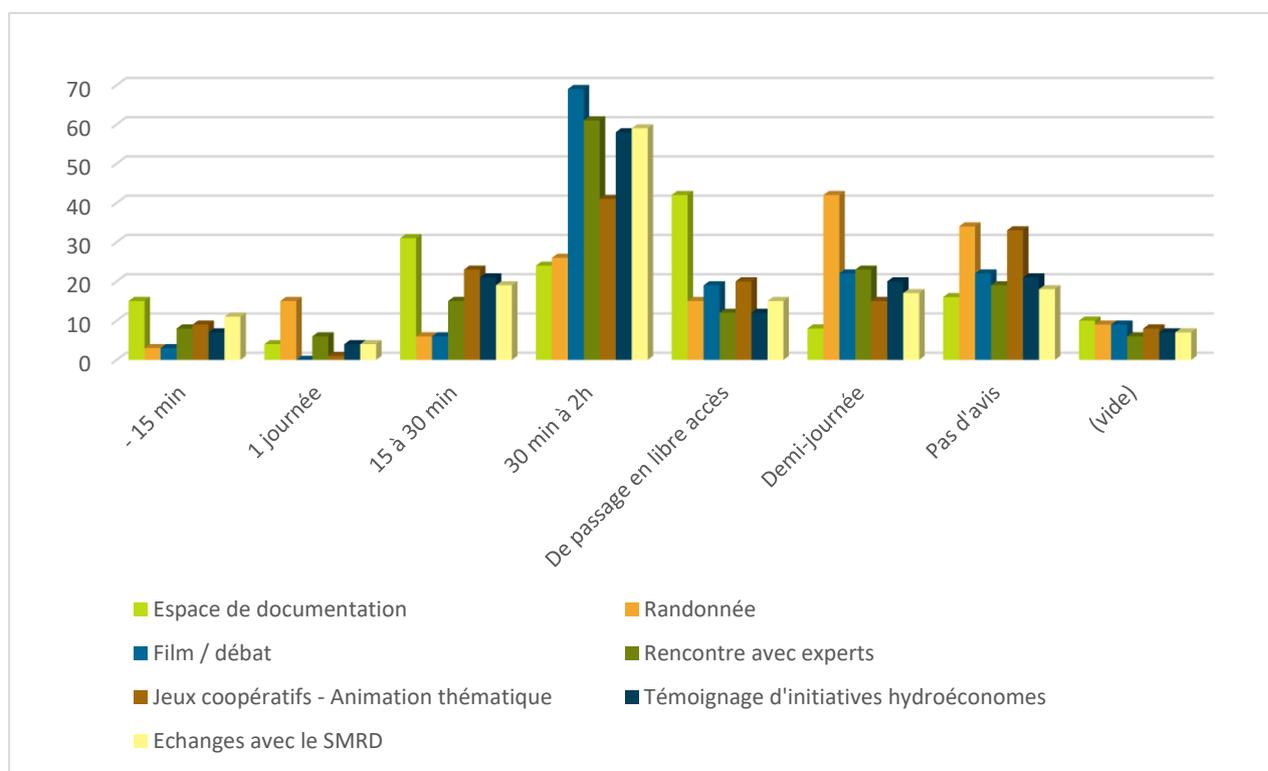


10. Souhaitez-vous participer à l'une des animations suivantes ?



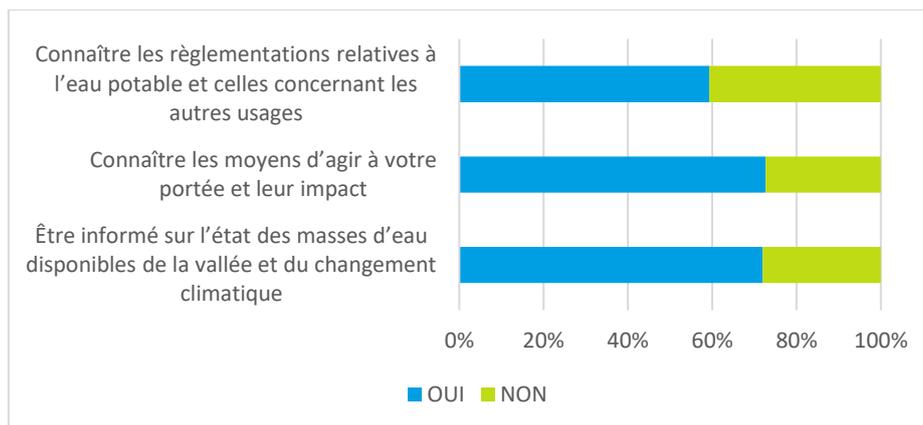
Toutes les animations proposées intéressent les répondants, l'animation « décrypter ensemble votre facturation » semble toutefois motiver moins de personnes.

11. Combien de temps auriez-vous à consacrer à une animation sur cette thématique ?



Sur la plupart des animations, le temps passé par animation souhaité est entre 30 minutes et 2h.

12. Qu'est-ce qui vous motiverait à faire plus attention à votre consommation d'eau ?



Les trois animations semblent intéresser les participants.

### 13. D'autres motivations ?

Exemple de réponse à ce qui motiverait plus les participants à faire plus attention à leur consommation d'eau potable :

« Connaître ce qui est du ressort de nos élus afin de pouvoir travailler avec eux et faire un suivi citoyen. » « Je suis motivée, ce sont les dirigeants, les agriculteurs' les profiteurs qui ne le sont pas. je suis en colère ! » « Des efforts partagés avec les gros consommateurs d'eau comme les céréaliers » « Avoir des éléments concrets a notre disposition » « Connaître les différences d'impact entre riches et prolétaires » « Débats sur les usages de l'eau autres que ceux des particuliers, agriculture surtout etc... » « En plus de la consommation c'est l'assainissement, pourquoi ne pas mettre un compteur d'eau de sortie ? » « Etre partie prenante des décisions territoriales qui sont prises. » « Je fais déjà attention » « Je ne suis pas relié au réseau collectif, nous avons une source et la modulation de son débit est très stressante » « Je recycle la totalité de mes eaux usées, pour l'arrosage, cela est contraire à la réglementation que j'ignore dans ce cas » « Je suis déjà depuis longtemps hyper attentive à ma consommation d'eau. » « L'éthique humaniste » « ne pas être prise pour une idiote, que les vrai gaspilleur soit poursuivit » « Personnellement je n'ai pas besoin de motivation supplémentaire, la situation actuelle est suffisamment motivante. » « Prise de conscience politique » « Que cela ne repose pas sur les épaules des particuliers qui ne sont pas le plus gros levier d'économies ! » « Repenser notre système économique. » « actions de plus grande ampleur. Je ne crois plus aux "petits gestes"... » « Connaître les moyens d'agir et accompagnement mise en place » « déjà motivée et attentive » « Eaux pluviales usages » « Etre sur que les règles soient appliquées par mes voisin.e.s et les communes » « Éviter d'être alimenter par camion » « Je recycle la totalité de mes eaux usées, pour l'arrosage, cela est contraire à la réglementation que j'ignore dans ce cas » « le prix de l'eau » « Permettre des niveaux d'eau suffisants pour que la faune sauvage ne soit pas en danger » « Si on avait des stockages la question ne se poserait pas ! » « un tarif progressif »

14. Connaissez-vous des dispositifs hydro-économiques innovants présent dans la Drôme que vous aimeriez partager aux autres ?

- « L'agroécologie : je cultive un verger de 4000 m2 que j'irrigue 3 fois/par an à hauteur de 400 m2/an. Visites possibles ».
- « Mes toilettes alimentées à l'eau de pluie »
- « La pépinière des Alvéoles »
- « Une connaissance a enterré une cuve d'un wagon de train pour alimenter sa maison en eau de pluie »

## Annexe 7 : Répartition du temps par acteur et par action

Acteur	Temps total	% Temps acteur	Nb jours sans option	Action
Tous	347	3%	10	Action 5: support de communication
	347	9%	30	Action 6c : Animation du réseau
	347	3%	10	Action 6b: Spot Publicitaire
Elus et services des collectivités	89	60%	53	Action 1a: Gestion post-compteur
	89	10%	9	Action 1b: Etude de préfiguration
	89	10%	9	Action 3f: Contexte
	89	10%	9	Action 3d: Thème Eau dans l'habitation
	89	10%	9	Action 3b: Thème Eau des espaces verts
Grand public	89	80%	71	Action 2a: Micro-événement
	89	10%	9	Action 2b: Distribution de kits hydro-économe
	89	10%	9	Action 6a: Interview Drômois'tucieux
Jeune public	24	100%	24	Action 4: Malle Gaspido
Professionnels de l'aménagement	24	50%	12	Action 3c: Thème Eau et construction
	24	15%	4	Action 3d: Thème Eau et habitation
	24	35%	8	Action 3b: Thème Eau et espaces verts
Hébergeurs	24	70%	17	Action 3a: Eau et hébergement touristique
	24	30%	7	Action 5: support de communication
Agriculteurs	24	60%	14	Action: 3e eau et agriculture
	24	20%	5	Action 5: Supports de communication
	24	20%	5	Action 6a: Interview Drômois'tucieux
Divers	24	45%	11	Action 2a: Micro-événement
	24	45%	11	Action 5: support de communication
	24	10%	2	Action 6a: Interview Drômois'tucieux

## Annexe 8 : Bilan du PGRE

### *Extrait de la synthèse opérationnelle du bilan du PGRE*

Une hydrologie de plus en plus contraignante

Les Débits Objectifs d'Étiage fixés à Saillans, seule station aujourd'hui véritablement disponible pour ce type de suivi, ne sont pas atteints 4 années sur 5 pour le mois de septembre. Aggravés par des prélèvements en augmentation, cette situation conduit à la multiplication des phénomènes d'assecs sur la Drôme aval au cours de ces dernières années.

Cela témoigne d'une hydrologie de plus en plus contraignante sachant que les perspectives d'évolution de la ressource tendent à une diminution par 2 des débits d'étiage à l'horizon 2050.

Situation présente et scénario du futur se conjuguent et nécessitent une amplification des actions pour un retour à l'équilibre entre prélèvements et ressources disponibles.

Des volumes prélevables non atteints et une nette augmentation des prélèvements.

Le bilan des prélèvements montre le non-respect des volumes prélevables du territoire pour tous les usages.

En tout état de cause, l'objectif de -15% de réduction de prélèvement tous usages confondus sur la période du 1er juin au 15 septembre, n'est pas atteint.

Les volumes prélevés sont supérieurs (plus 25% sur la période 2015-2019) aux volumes maximum prélevables définis dans la notification préfectorale et dans le PGRE.

Le secteur de l'alimentation en eau potable présente l'augmentation de prélèvement la plus marquée avec près de 36% de dépassement des volumes prélevables\*.

Enfin, l'usage industriel présente lui aussi un dépassement de l'ordre de + 7% du volume prélevable qui lui a été attribué\*.

\*en moyenne sur la période 2013-2019.

Cette hausse est assez variable dans le domaine agricole, du fait du report de la mise en œuvre opérationnelle du projet de substitution par les eaux du Rhône. Sur la période 2010-2020, un dépassement de +15% du volume prélevable est constaté.

## Annexe 9 : Délibération du comité syndical du 24 novembre 2021

### Extrait de la délibération

Considérant le bilan de la mise en œuvre du SAGE en vigueur (plus de 170 dispositions) et des différents plans de gestion validés par la Commission Locale de l'Eau, le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), le Plan de Gestion des Ressources stratégiques (PGRS), le Plan de Gestion de l'Espace Fonctionnel (PGRF), le Schéma de Cohérence des activités de loisirs (SCAL) qui pointent tous un déficit d'animation pour assurer le déploiement des actions programmées et dont la maîtrise d'ouvrage peut dépendre d'autres structures que le SMRD, un déficit d'animation pour assurer le déploiement des actions programmées et dont la maîtrise d'ouvrage peut dépendre d'autres structures que le SMRD,

Considérant les travaux de révision du SAGE, débutés en 2018, qui nécessitent de l'ingénierie de projet pour conduire les études ciblées par la CLE, des moyens d'animation de la CLE et de l'ensemble de ses commissions et des ressources pour assurer la rédaction du SAGE,

Considérant la nécessité d'élaborer en parallèle à la révision du SAGE un Plan Territorial pour la Gestion de l'Eau pour faire suite au PGRE dont le bilan a été validé par la CLE le 29 juin 2021,

Considérant que la mise en œuvre du futur SAGE devra répondre à l'enjeu d'adaptation du territoire au changement climatique et pour ce faire nécessitera :

- Une amplification et un déploiement plus efficace du programme d'actions du SAGE
- L'élaboration d'un plan d'actions plus engageant et multi-solutions priorisé sur la sobriété et les économies d'eau.

Le Président propose de renforcer les moyens humains du pôle SAGE-Observatoire et de créer un emploi permanent de technicien(ne) pour la gestion quantitative du SAGE à temps complet, sur le grade de technicien territorial – catégorie B, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'agent devra alors justifier d'un niveau Bac +2 minimum et d'une expérience similaire. Son traitement sera calculé en référence à la grille des techniciens territoriaux, grade technicien principal.

Cet emploi comprend les missions suivantes :

- Appui au CM SAGE pour le déploiement du SAGE et de ses actions dans le domaine de la gestion quantitative,
- Mobilisation terrain des acteurs et usagers :
  - o Définition et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des acteurs et usagers (cibles, messages) sur les volets quantité et adaptation au changement climatique :
  - o Définition des outils de communication nécessaires à la mission et mise en œuvre d'un plan de communication afin de sensibiliser et de mobiliser.
  - o Diagnostics des pratiques inadaptées (rafraichissement des parvis au jet d'eau, arrosages des fleurs...) ; mutualisation de solutions vertueuses (gestion espaces verts et ronds-points, toilettes publiques sèches ...)
- Formation des techniciens et des élus des communes sur les évolutions et outils règlementaires, les logiciels de recensement, les effets du changement climatique,
- Appui à la mise en œuvre d'études et diagnostics quantitatifs, de rapports coût/efficacité et d'actions opérationnelles d'économies d'eau collectives ou individuelles.